



Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Rapport annuel de gestion 2017-2018

Direction générale du secteur nord-est

© Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
ISBN (PDF) : 978-2-550-83059-7

Rédaction

Frankline Assouho, Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord	Stéphane Guérin, Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord
Catherine Ayotte, Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord	Estéban Hamel-Jomphe, Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord
Pascal Baillargeon, Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Sophie Hardy, Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Julien Beaulieu, Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord	Sandra Heppell, Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord
Claude Bélanger, ing. f., Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Luc Hovington, Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord
Amélie Bérubé, Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Chantale Landry, Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord
Marie-Hélène Bouchard, bureau du directeur général au Saguenay–Lac-Saint-Jean	Diane Larose, Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Karine Boulet, bureau du directeur général au Saguenay–Lac-Saint-Jean	Simon Larouche, Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Sylvain Boulianne, Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord	Sylvie Leblanc, Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord
Jacinthe Brisson, Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Valérie Lecomte, Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Jean Chouinard, Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Francis Lemay-Jutras, ing. f., Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord
Linda Coulombe, Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord	Josée Morency, Bureau de mise en marché des bois
Mathieu Cyr, Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord	Caroline Murray, Services administratifs régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Éric Dancause, Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord	Rémi Néron, Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Claude Dussault, Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Jean Paquet, ing. f., Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Éric Gagné, bureau du directeur général au Saguenay–Lac-Saint-Jean	Bruno Poulin, Services administratifs régionaux de la Côte-Nord
Nicolas Gagné, Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord	Alain Thibeault, Direction générale du secteur nord-est
Karine Gagnon, Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Catherine Thibeault, Direction générale du secteur nord-est
Sandra Gagnon, Services administratifs régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Annie Tremblay, Direction générale du secteur nord-est
Sonia Gaudreault, Services administratifs régionaux de la Côte-Nord	Daniel Villemure, ing. f., Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Dany Girard, Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord	Manon Vincent, ing., Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Martin Girard, ing. f., Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean	
Nathalie Girard, bureau du directeur général au Saguenay–Lac-Saint-Jean	

Édition

Catherine Thibeault, cons. en communication

Montage

Anabel Biron, étudiante, Services administratifs régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Message du directeur général

C'est avec satisfaction que je vous présente ce rapport annuel de gestion du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour le secteur nord-est. Cette dixième édition rend compte des activités réalisées du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Les deux régions qui composent la Direction générale du secteur nord-est (DGSNE), soit la Côte-Nord et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, sont représentées dans ce même document.

Cet exercice, propre à la DGSNE, témoigne de l'importance accordée à la transparence de nos actions envers le public. Au cours de l'année 2017-2018, nous avons investi des efforts dans plusieurs grands dossiers sous notre responsabilité, entre autres :

- le suivi de l'entente sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) sur la Côte-Nord et l'élaboration du plan spécial de récupération des bois infestés par la TBE au Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- la collaboration au Plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier;
- la mise en œuvre de nos stratégies régionales de production de bois;
- le maintien du système de gestion environnementale et d'aménagement durable des forêts (SGE-ADF);
- la collaboration au maintien des certifications forestières des bénéficiaires de garanties d'approvisionnement (BGA);
- la collaboration avec les communautés autochtones;
- le soutien aux activités des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) en accompagnement du MFFP dans la planification forestière;
- l'accompagnement des zecs dans l'implantation graduelle de la réglementation sur le camping;
- la réalisation de nombreux projets d'acquisition de connaissances sur la faune terrestre et aquatique;
- etc.

Vous trouverez les détails de ces dossiers et de plusieurs autres dans les sections suivantes. Je profite de l'occasion pour souligner le dynamisme, l'engagement et la constance des efforts déployés par les membres du personnel de l'ensemble de la Direction générale du secteur nord-est. Leur travail, réalisé en synergie avec les différentes équipes, rayonne souvent au-delà des limites de ces deux régions. Vous pourrez observer dans le rapport les réalisations et le dévouement manifeste du personnel affecté à une saine gestion de la faune et de la forêt.

Bonne lecture!



M. ALAIN THIBEAULT, B.A.A.

Directeur général du secteur nord-est

Table des matières

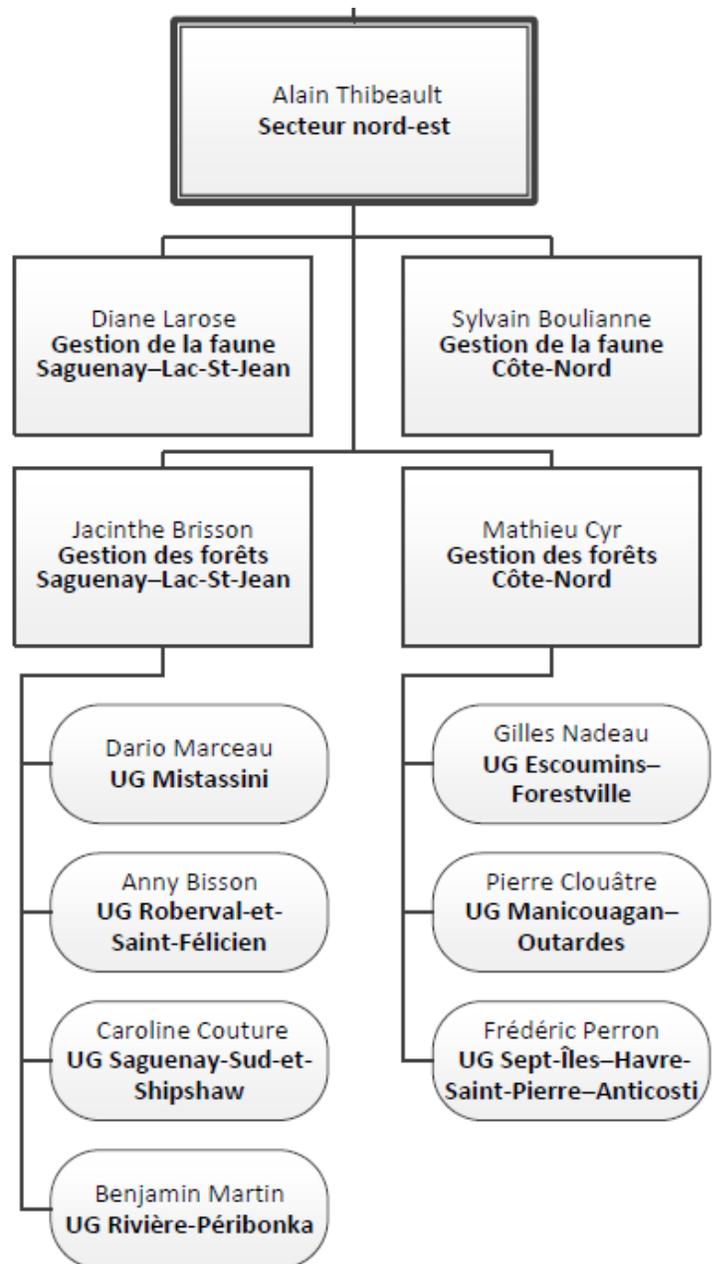
Bureau du directeur général.....	1
Structure.....	2
Dossiers stratégiques.....	3
Directions régionales de la gestion des forêts.....	11
Directions régionales de la gestion de la faune.....	28
Services administratifs régionaux.....	46
Ressources informatiques.....	47
Communications et service à la clientèle.....	49
Planification stratégique 2016-2018.....	53

Structure de la direction générale du secteur

Les activités dont on fait état dans le présent rapport sont présentées en fonction de la structure de l'organisation dans chacune des deux régions, comme l'illustre la figure 1 :

1. Le personnel du **bureau du directeur général** s'occupe de dossiers stratégiques tels que la gestion environnementale, la certification forestière, les aires protégées, la gestion de l'habitat du caribou forestier, les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire, les relations avec les autochtones ainsi qu'avec le milieu régional (au Saguenay–Lac-Saint-Jean seulement; sur la Côte-Nord, certains de ces dossiers relèvent du directeur de la gestion des forêts);
2. Les **directions de la gestion des forêts** réalisent les mandats de mise en valeur et de conservation des forêts publiques, aux bureaux régionaux de Baie-Comeau et de Jonquière ainsi que dans les sept unités de gestion;
3. Les **directions de la gestion de la faune** réalisent les mandats de mise en valeur et de conservation des espèces fauniques. Le personnel travaille à partir des bureaux de Jonquière, de Baie-Comeau et de Sept-Îles;
4. Les **Services administratifs régionaux (SAR)** assurent la gestion des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles pour le personnel du Ministère au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord;
5. Les **communications** complètent l'offre de service de la Direction générale du secteur nord-est.

Figure 1 ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU SECTEUR NORD-EST

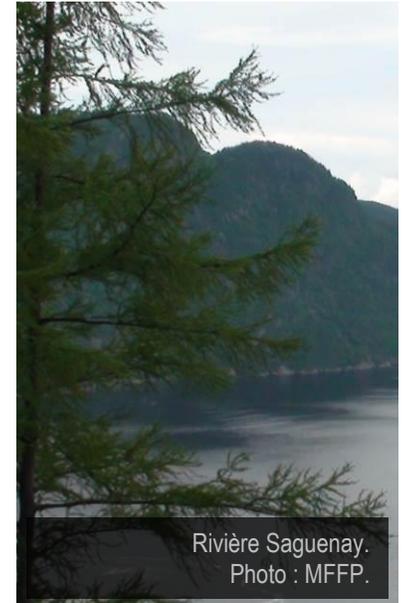


DOSSIERS STRATÉGIQUES

Systeme de gestion environnementale et d'aménagement durable des forêts

Grâce aux efforts déployés dans la dernière année, le Secteur des opérations régionales a réussi sa transition vers la version 2015 de la certification ISO 14001 multisite. Régionalement, le personnel s'est assuré de l'intégration des nouvelles exigences de la norme dans nos systèmes de gestion locaux. Année après année, la Direction générale du secteur nord-est confirme son engagement et son leadership en matière d'aménagement durable des forêts et de protection de l'environnement.

Notre mission est de continuer d'améliorer nos outils et façons de faire dans le but d'accroître la cohérence régionale et interrégionale et de faciliter la reddition de comptes à tous les niveaux. De plus, une attention particulière a été portée au renforcement des communications internes, gage d'efficacité et d'adhésion au système de gestion environnementale et d'aménagement durable des forêts (SGE-ADF). Dans un but d'amélioration continue, voici les différentes actions prises par la Direction générale du secteur nord-est dans la dernière année :



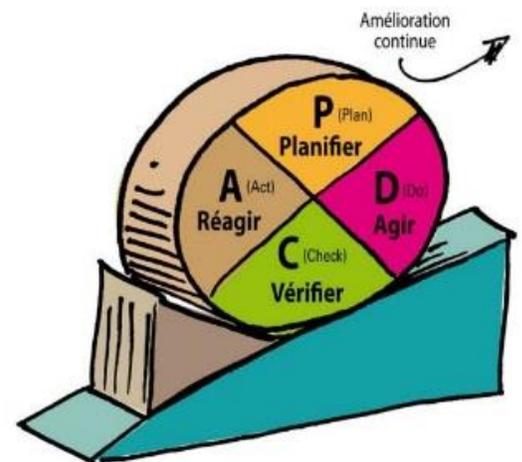
Secteur nord-est (pour les deux régions)

Côte-Nord

- Mise en ligne d'une page Web sur la programmation annuelle,
- Participation active au maintien du certificat ISO 14001 dans le cadre de l'audit externe,
- Mise en œuvre des plans d'action découlant des audits interne et externe;

Saguenay-Lac-Saint-Jean

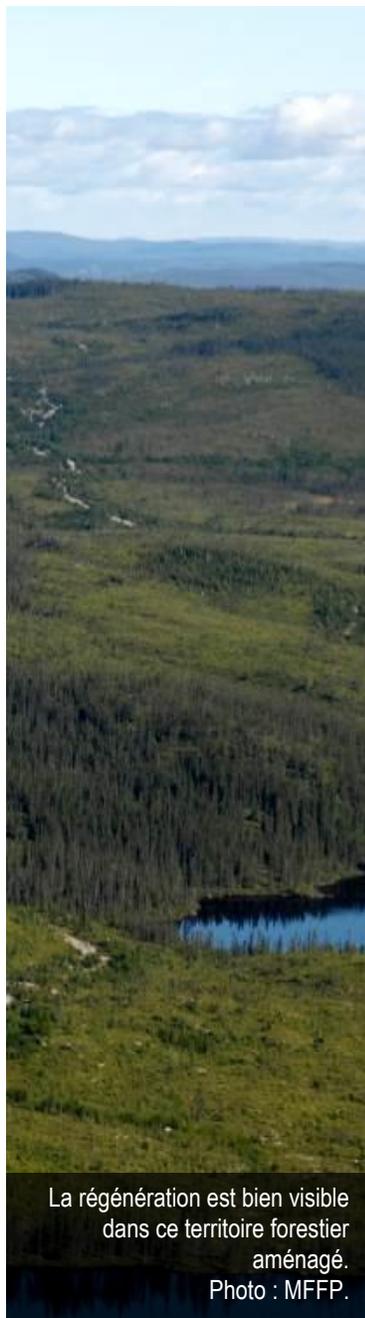
- Audits internes régionaux réalisés dans chacune des unités de gestion,
- Mise en œuvre du plan d'action découlant du rapport d'audit régional,
- Mise en place d'un comité de coordination régional,
- Présence d'un représentant SGE-ADF dans les équipes régionales de travail,
- Collaboration à la transition du SGE-ADF vers la version 2015 de la norme ISO 14001.



Par Karine Boulet, technicienne forestière, responsable régionale en environnement, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et Dany Girard, conseiller aux affaires autochtones et coordonnateur régional à la certification forestière et environnementale, Côte-Nord.

DOSSIERS STRATÉGIQUES

Certification forestière



Le personnel du Ministère apporte son soutien aux bénéficiaires de garanties d'approvisionnement qui sont les requérants des certifications forestières.

Profil régional

Les certifications forestières en vigueur sur le territoire attribuable dans le secteur nord-est sont réparties selon les proportions suivantes :

Sustainable Forestry Initiative (SFI)

- 100 % du territoire forestier au Saguenay–Lac-Saint-Jean, soit les quatre unités d'aménagement (UA),
- 66 % du territoire forestier de la Côte-Nord, soit deux des trois UA où des opérations de récolte se sont effectuées;

Forest Stewardship Council (FSC)

- 66 % du territoire forestier de la Côte-Nord est également certifié avec la norme du FSC, soit deux des trois UA où des opérations de récolte se sont déroulées.

Engagement du Ministère

En 2017, le Ministère a maintenu son engagement à l'égard de l'industrie forestière en matière de certification forestière en collaborant aux audits de maintien des normes SFI et FSC :

Saguenay–Lac-Saint-Jean

- participation à l'audit de la certification SFI multisite de Produits forestiers Arbec (juin 2017),
- participation à l'audit de la certification SFI de Forestra (février 2018);

Côte-Nord

- participation à l'audit de maintien du certificat FSC de Produits forestiers Résolu,
- participation à l'audit de maintien du certificat FSC de Boisaco.

Cette collaboration s'est déroulée grâce à différents comités (comité mixte MFFP-industrie, tables opérationnelles, groupes de travail des tables opérationnelles). En 2017-2018, leurs principales réalisations ont consisté à :

Secteur nord-est (pour les deux régions)

- effectuer un suivi des tableaux des résultats d'évaluation des mesures de performance de la certification SFI;

Côte-Nord

- effectuer le suivi des bilans de performance trimestrielle (FSC-SFI) et des bilans d'aménagement durable des forêts de Produits forestiers Résolu,
- effectuer un suivi des résultats d'évaluation annuelle des mesures de performance de la certification SFI.

Par Karine Boulet, technicienne forestière, responsable régionale en environnement, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Dany Girard, conseiller aux affaires autochtones et coordonnateur régional à la certification forestière et environnementale, Côte-Nord.

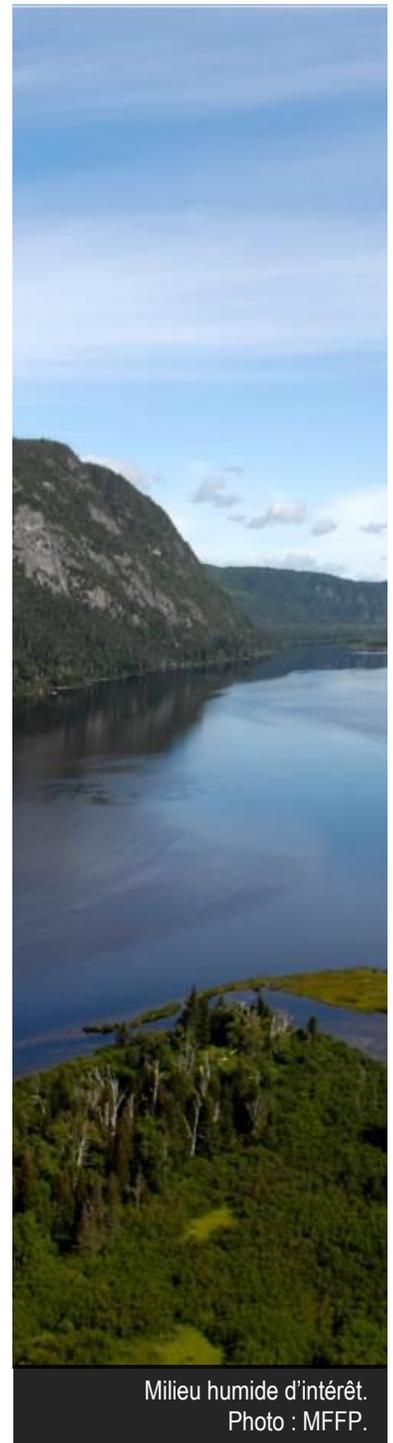
DOSSIERS STRATÉGIQUES

Aires protégées

La Direction générale du secteur nord-est s'est affairée à poursuivre les travaux en vue de l'atteinte des cibles provinciales d'aires protégées.

La DGSNE a poursuivi sa collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ainsi qu'avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour la création d'aires protégées en vue d'atteindre les cibles provinciales. Ces travaux ont notamment mené à l'annonce de l'intention du gouvernement du Québec de créer la grande aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan, d'une superficie de plus de 10 000 km², qui représente une avancée concrète pour la protection du caribou forestier.

Par Marie-Hélène Bouchard, agente de recherche et de planification socioéconomique, Saguenay–Lac-Saint-Jean, en collaboration avec Julien Beaulieu, biologiste, Ph. D.



Milieu humide d'intérêt.
Photo : MFFP.

DOSSIERS STRATÉGIQUES

Habitat du caribou forestier

Le personnel du Ministère dans le secteur nord-est a collaboré aux travaux de comités provinciaux sur le dossier du caribou forestier.

Certaines actions prévues dans le Plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier, qui s'appliquent au secteur nord-est, ont progressé de la manière suivante :

1. **Limite nordique** : entrée en vigueur de la nouvelle limite des forêts attribuables, qui soustrait à l'aménagement forestier 65 % de l'aire de répartition du caribou forestier;
2. **RADF** : mise en œuvre du Règlement sur l'aménagement durable des forêts, qui comporte des modalités spécifiques à la protection de l'habitat du caribou forestier;
3. **Intensification des efforts de protection** : identification de nouvelles superficies soustraites à la récolte forestière pour 2018-2019;
4. **Stratégie à long terme** : analyse des effets sur l'habitat, l'économie et l'emploi de divers scénarios de mise en œuvre de la stratégie à long terme;
5. **Efforts pour favoriser l'autosuffisance des populations** : élaboration d'orientations et de modalités d'intervention de mise en valeur du territoire et des ressources afin de limiter les perturbations dans les territoires ciblés, par exemple :
 - dans les deux régions** : projets pilotes dans le nord du Lac-Saint-Jean et dans le secteur du lac Lemay pour élaborer une méthode de déploiement des chantiers de récolte qui réduirait l'empreinte à long terme des perturbations et qui accélérerait le retour d'un habitat favorable au caribou, notamment en prévoyant le démantèlement de chemins après la récolte;
 - sur la Côte-Nord** : près de 80 km de chemins fermés ou reboisés dans le secteur du lac Brooch dans le cadre d'essais de techniques de fermeture de chemins, inspirés du projet expérimental de la communauté innue d'Essipit.

Six comités techniques sont à pied d'œuvre pour mener à terme chacun des éléments du plan d'action, c'est-à-dire :

- le comité sur l'aménagement de l'habitat;
- le comité sur les analyses socioéconomiques;
- le comité sur le suivi des populations;
- le comité sur la protection des populations;
- le comité sur la gestion des populations;
- le comité sur l'implication des Premières Nations.

Par Marie-Hélène Bouchard, agente de recherche et de planification socioéconomique, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et Sandra Heppell, biologiste, Côte-Nord.



Caribous forestiers observés lors d'un inventaire aérien.
Photo : MFFP.



Préparation de terrain sur un chemin en vue de son reboisement.
Photo : MFFP.

DOSSIERS STRATÉGIQUES

Relations avec les Premières Nations



Pratique du piégeage par un membre d'une communauté autochtone.
Photo : Pekuakamiinuaitsh

Ces comités assurent la mise en place de mesures d'harmonisation en fonction des projets étudiés, puis réalisés sur le territoire.

Au cours de 2017-2018, la Direction générale du secteur nord-est du Ministère a poursuivi ses actions visant à développer et à maintenir des relations harmonieuses avec les Premières Nations du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

Comités au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Les relations avec les Innus de la région s'effectuent grâce au modèle élaboré avec Pekuakamiinuaitsh Takuhikan, auquel se sont jointes les Premières Nations innues d'Essipit et de Pessamit. L'approche s'appuie sur quatre comités permanents, dont certains sont pilotés conjointement avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Ces comités se sont réunis à plusieurs reprises en 2017-2018 :

- 3 rencontres du **Comité de coordination**, qui regroupe des directeurs du MFFP, du MERN et des trois Premières Nations;
- 6 rencontres et 1 conférence téléphonique du **Comité d'harmonisation en aménagement durable des forêts**, qui assure l'harmonisation des activités forestières avec les activités traditionnelles des Innus;
- 1 rencontre du **Comité d'harmonisation sur les enjeux fauniques**, qui vise l'harmonisation des activités touchant la gestion et la protection de la faune.

Progression des relations sur la Côte-Nord

En 2017-2018, les relations avec les représentants de diverses communautés de la région de la Côte-Nord se sont consolidées. Les discussions en vue d'adapter le manuel de consultation des communautés autochtones et celles concernant la révision des modalités d'intervention associées aux sites patrimoniaux se sont poursuivies.

En ce qui a trait aux enjeux économiques, le personnel du Ministère a poursuivi ses efforts afin d'offrir la possibilité aux communautés autochtones de participer à la réalisation de travaux en forêt. Des ententes ont également été conclues dans le cadre du programme de participation autochtone et pour la conservation et la mise en valeur du saumon atlantique et de l'omble de fontaine anadrome de la rivière Natashquan.

Huit ententes socioéconomiques ont été convenues avec quatre communautés autochtones de la région. Plusieurs dossiers, dont la planification de l'aménagement intégré, ont été traités lors de 11 rencontres.

Nombre de consultations autochtones du secteur

Pour les deux régions du secteur nord-est, les dossiers qui ont fait l'objet de consultations autochtones sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 **NOMBRE DE CONSULTATIONS AUTOCHTONES PAR TYPE DE DOSSIER (PAR RÉGION)**

Dossier	R02	R09
Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel	13	9
Programmation annuelle de récolte	98	0
Plan d'aménagement forestier intégré tactique	5	6
Planification forestière en territoire public intramunicipal	12	-
Plan spécial d'aménagement forestier	3	5
Autres dossiers de nature forestière (produits forestiers non ligneux, chemins multiusages)	28	1
Plans de gestion de la faune (ex. : ours noirs)	1	8
Camping dans les zecs (plan d'action régional et nouveaux sites)	5	-
Autres dossiers de nature faunique (modifications réglementaires, calendrier de pêche)	11	5
Information (permis à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune)	66	-
Total	242	34

Ces travaux ont contribué au bon déroulement de dossiers comme la gestion de la faune et la mise en œuvre des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO).

Par Marie-Hélène Bouchard, agente de planification et de développement socioéconomique, conseillère aux affaires autochtones, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Dany Girard, conseiller aux affaires autochtones et coordonnateur régional à la certification forestière et environnementale, Côte-Nord.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Aide financière pour le milieu régional



Kiosque de l'Association forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur le site de la Nouvelle-France, dont les activités s'inscrivent dans le programme d'aide à la culture forestière. Photo : AFSL.

En 2017-2018, près de 2 050 000 \$ ont été investis dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord afin de mettre en œuvre divers programmes et mesures d'aide financière liés à la forêt. Ceux-ci sont brièvement décrits ci-dessous. De plus, le détail de ces contributions est présenté dans les tableaux 2 et 3 (investissements par programme et par région) de la page suivante.

Aide à la culture forestière

L'aide à la culture forestière vise à sensibiliser la population à l'importance de la forêt et du bois dans son quotidien (économie, récréation, environnement), ainsi qu'à faire connaître les pratiques de l'aménagement forestier.

Programme d'aménagement durable des forêts

Le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) existe maintenant depuis trois ans. Il a pour objectifs de :

- **contribuer aux plans d'aménagement forestier intégré par :**
 - la coordination des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire,
 - l'acquisition des connaissances sur les enjeux locaux,
 - la réalisation des consultations publiques;
- **permettre la réalisation d'interventions ciblées visant :**
 - l'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées,
 - la voirie multiusage sur les terres publiques,
 - les initiatives en matière d'aménagement forestier et de transformation du bois.

Programme de participation autochtone

Ce programme vise à soutenir la participation et la contribution des communautés autochtones à l'aménagement durable du territoire forestier. Il a pour objectifs de :

- favoriser, en soutenant financièrement les communautés autochtones, leur participation aux processus de consultation relatifs à la gestion et à l'aménagement durable des forêts, en particulier la planification forestière, ainsi qu'aux tables locales de gestion intégrée des ressources du territoire;
- favoriser la réalisation, par les communautés autochtones, de projets de développement socioéconomique liés à l'aménagement durable des forêts en vue d'assurer la contribution de celles-ci au secteur forestier.

Les activités retenues portent sur la participation de la communauté aux consultations sur les plans d'aménagement forestier, au développement d'outils de gestion, à l'aménagement de l'habitat du caribou forestier, ainsi que sur un processus de consultation et de prise en compte des préoccupations des familles et des utilisateurs autochtones touchés par la planification forestière.

Voici un aperçu des investissements du secteur nord-est, par région et par programme :

Tableau 2 INVESTISSEMENTS PAR PROGRAMME AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Programme	Montant	Commentaires
Aide à la culture forestière	200 000 \$	Soutien des activités du plan d'action de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Programme d'aménagement durable des forêts	675 000 \$	18 projets réalisés
Programme de participation autochtone	184 145 \$	Financement accordé à la communauté de Mashteuiatsh pour la réalisation de 5 projets

Tableau 3 INVESTISSEMENTS PAR PROGRAMME SUR LA CÔTE-NORD

Programme	Montant	Commentaires
Aide à la culture forestière	85 000 \$	Soutien des activités du plan d'action de l'Association forestière de la Côte-Nord
Programme d'aménagement durable des forêts	675 000 \$	Enveloppe annuelle
Programme de participation autochtone	230 000 \$	Financement accordé aux communautés de Pessamit, Essipit et Uashat Mak Mani-Utenam



Récolte forestière.
Photo : MFFP.

Par Linda Coulombe, adjointe au directeur régional, Côte-Nord, et Nathalie Girard, attachée d'administration, Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Direction de la gestion des forêts



M^{ME} JACINTHE
BRISSON, ING. F.

Directrice de la gestion
des forêts du
Saguenay–Lac-Saint-
Jean

M. MATHIEU CYR,
ING. F.

Directeur de la gestion
des forêts de la Côte-
Nord

Les directions de la gestion des forêts (DGFo) sont les interlocutrices privilégiées de la clientèle du secteur nord-est en matière de foresterie. Ces directions régionales mettent en œuvre les orientations, les ententes et les programmes relatifs à la gestion durable des forêts et s'assurent du respect des lois et des règlements du domaine forestier.

Actions relatives aux priorités

En 2017-2018, pour atteindre ses objectifs de mission, le personnel des deux DGFo a réalisé des actions de nature stratégique et opérationnelle, dont :

- **planifier les interventions forestières**, ce qui implique :
 - la publication des **plans** d'aménagement forestier intégré **tactiques 2018-2023**,
 - la **consultation** des **autochtones**, des **tables locales** de gestion intégrée des ressources et du territoire, du **public**, des **bénéficiaires** de garanties d'approvisionnement (par l'entremise des tables opérationnelles) et d'autres parties au cas par cas,
 - la production des **prescriptions sylvicoles** destinées aux exécutants des travaux forestiers commerciaux (récolte) et non commerciaux (aménagement de la forêt),
 - la distribution des **plants forestiers**, de la pépinière jusqu'au terrain,
 - le **maintien des travaux** :
 - sur la **Côte-Nord**, soit la récolte de **1,43 Mm³** en garantie d'approvisionnement (GA) et de **1,3 Mm³** mis aux enchères, et de **12 M\$** consacrés aux travaux sylvicoles sur environ **7 400 ha**,
 - au **Saguenay–Lac-Saint-Jean**, soit la récolte de **3,85 Mm³** en GA et de **1,6 Mm³** mis aux enchères, et de **50 M\$** consacrés aux travaux sylvicoles sur près de **40 000 ha**;

« Cette année, la récupération des bois infestés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) a encore été une priorité. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a mis en place un plan spécial de récupération qui vise à récolter en priorité les bois dégradés et en voie de perdition. Également, nous avons réalisé nos prescriptions, nos plans de contrôle, notre stratégie régionale de production de bois, nos quatre PAFIT, incluant les fiches enjeu solution. Nous pouvons être fiers du travail accompli par les gens de notre région. »

Jacinthe Brisson

« Sur la Côte-Nord, une priorité est accordée à la récupération des superficies infestées par la TBE, entre autres par la signature de plans spéciaux ainsi que par la mise en œuvre de l'Entente de principe entre le gouvernement et l'industrie forestière régionale. La région a également consenti beaucoup d'efforts afin d'assurer une transition harmonieuse vers le nouveau règlement sur l'aménagement durable des forêts. »

Mathieu Cyr

- **conclure des ententes et en assurer le contrôle et le suivi :**
 - avec les bénéficiaires de garanties d’approvisionnement pour la récolte,
 - avec Rexforêt, par le dépôt d’une programmation annuelle pour la réalisation des travaux sylvicoles;
- **assurer une saine gestion environnementale des activités par :**
 - le maintien du système de gestion environnementale ISO 14001 dans nos bureaux,
 - le soutien aux détenteurs de certification forestière;
- **délivrer des droits, des permis et des autorisations :**
 - répartis dans 10 catégories, dont les principales sont les permis de bois de chauffage (commercial et domestique) et les droits de construction de chemins,
 - comprenant **plus de 3 100 permis et autorisations** annuellement au Saguenay–Lac-Saint-Jean,
 - comprenant près de **1 800 permis délivrés et autorisations** accordées chaque année sur la Côte-Nord.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE TACTIQUE
Gestion de la tordeuse des bourgeons de l’épinette

La Direction générale du secteur nord-est agit depuis plusieurs années pour limiter les effets négatifs de l’épidémie de tordeuse des bourgeons de l’épinette au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

Superficies infestées

En 2017-2018, l’épidémie touchait les superficies suivantes dans le secteur nord-est.

Tableau 4 **PROFIL DES SUPERFICIES TOUCHÉES PAR L’ÉPIDÉMIE**

Intensité de la défoliation	Saguenay–Lac-Saint-Jean (ha)	Côte-Nord (ha)
Légère	418 075	809 955
Moyenne	380 395	1 378 952
Grave	189 950	1 197 007
Total	988 419	3 385 915
État	Diminution	Diminution



Cette année, l'épidémie montrait des signes de ralentissement pour la première fois depuis 5 à 10 ans de progression constante dans les deux régions, comme l'illustrent les figures 2 et 3.

Figure 2 **ÉVOLUTION DE LA TBE DANS LA RÉGION 02 DEPUIS 2009**
(EN HECTARES)

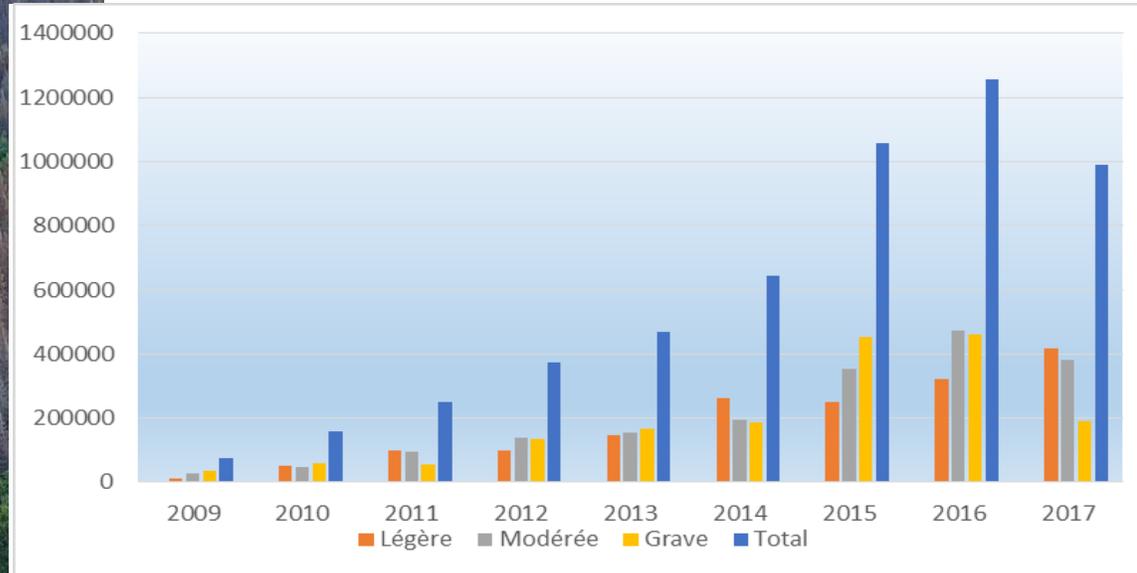
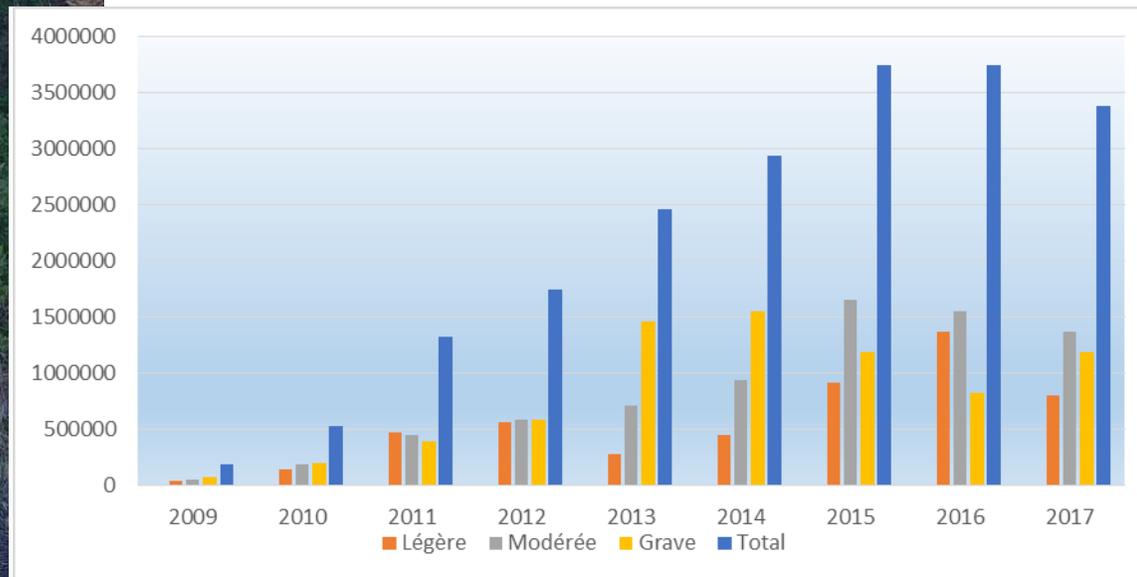


Figure 3 **ÉVOLUTION DE LA TBE DANS LA RÉGION 09 DEPUIS 2009**
(EN HECTARES)



Secteur touché par la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le territoire de l'Unité de gestion Manicouagan-Outardes, sur la Côte-Nord.
Photo : Jacques Duval, MFFP.

Interventions

Le Ministère a entrepris plusieurs actions à la suite de l'apparition de nouveaux foyers de dommages et de l'augmentation de l'intensité de la défoliation causée par la TBE afin de réduire les pertes éventuelles de matière ligneuse.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le Ministère applique sa [Stratégie d'aménagement 2015-2020 relative à l'épidémie de TBE](#), qui prévoit la **récolte préventive des bois** dans les zones les plus compromises avant que les arbres ne meurent. Avec les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement, le Ministère a ciblé ses interventions prioritaires sur environ 700 ha.

En 2017, le Ministère a appliqué un **plan spécial sur 13 000 ha** au nord du lac Saint-Jean en vue d'assurer la récupération des bois dans les zones plus touchées. En raison de difficultés opérationnelles, une partie n'a pas été récupérée. Les efforts se poursuivront en 2018-2019.

Côte-Nord

En collaboration avec les industriels concernés, le Ministère a poursuivi la mise en œuvre de l'entente MFFP-CIFQ afin que le bois attaqué par l'insecte soit récolté au bon moment, permettant ainsi d'éviter qu'il perde sa valeur. La direction régionale met en place des **plans spéciaux** de récupération. En 2017-2018, l'équipe a répertorié près de **8 000 ha** de forêt infestée à récupérer en priorité.

Pulvérisations aériennes

À ces efforts s'ajoutent les pulvérisations aériennes d'insecticide biologique effectuées par la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM). En 2017, la SOPFIM a traité près de **32 700 ha** de forêt publique sur la Côte-Nord et **40 800 ha** au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Travaux sylvicoles adaptés

En fonction des relevés aériens de TBE et des pulvérisations de la SOPFIM, le Ministère restreint les interventions sylvicoles pour éviter d'affaiblir davantage les arbres et de perdre des investissements, selon les trois niveaux de risque présentés ici.



Tableau 5 ZONAGE DES TRAVAUX SELON LE NIVEAU DE RISQUE

Gestion des risques		Zone d'interdiction 1	Zone de restriction 2	Zone sans restriction
Région	Risque	Extrême	Très élevé-élevé	Moyen-faible
	Distance	10 km	10 à 15 km	15 km et +
02	Traitement	Aucun traitement d'éducation de peuplement permis (élagage, dégagement, nettoyage), sauf l'entretien des plantations au stade de semis	Éclaircie précommerciale et nettoyage en peuplements naturels et artificiels composés majoritairement d'épinettes acceptés	Aucune restriction
	Distance	30 km	30 à 60 km	60 km et +
09	Traitement	Aucun traitement d'éducation de peuplement permis (éclaircie précommerciale, dégagement, nettoyage)	Éclaircie précommerciale et nettoyage en peuplements naturels et artificiels composés majoritairement d'épinettes acceptés	Aucune restriction

Par Francis Lemay-Jutras, ingénieur forestier, Côte-Nord, et Jean Paquet, ingénieur forestier, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE TACTIQUE

Planification forestière intégrée 2018-2023



Récolte de bois.
Photo : MFFP.

Depuis trois ans, le personnel des directions de la gestion des forêts des deux régions travaille à réaliser la planification forestière tactique pour la période 2018-2023.

Plans d'aménagement forestier intégré tactiques

Chaque unité d'aménagement fait l'objet d'une planification forestière afin d'organiser les interventions en forêt. Cette planification suit le processus de consultation régionale et locale et se concrétise, entre autres, par la préparation d'un plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT).

En vigueur depuis le 1^{er} avril 2018 et pour une durée de cinq ans, le PAFIT contient notamment les possibilités forestières assignées à chaque unité d'aménagement, les objectifs d'aménagement durable des forêts, les stratégies d'aménagement forestier retenues pour assurer le respect des possibilités forestières et l'atteinte de ces objectifs. Le plan tactique est élaboré sur la base d'un aménagement écosystémique. Il doit également répondre aux exigences du système de gestion environnementale et d'aménagement durable des forêts (SGE-ADF) et à celles des certifications forestières en vigueur, telles que SFI ou FSC.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

À l'automne 2017, le Ministère a soumis ses PAFIT à la consultation publique et autochtone. Le personnel de la Direction de la gestion des forêts a pris en compte les commentaires et les recommandations reçus lors de la finalisation des [quatre PAFIT](#), préparés pour les unités d'aménagement 023-71, 024-71, 025-71 et 027-51. Un [rapport de suivi](#) présente le traitement accordé aux commentaires reçus.

Côte-Nord

Au printemps 2017, les [PAFIT 2018-2023](#) des unités d'aménagement 09351, 09352, 09471 et 09751 ont été présentés aux tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire. Les PAFIT ont ensuite fait l'objet d'une consultation publique et autochtone au cours de l'automne suivant. Un rapport présentant les réponses accordées aux commentaires reçus lors des consultations a été rendu [disponible sur la page Internet du Ministère](#).

Par Francis Lemay-Jutras, ing. f., Côte-Nord, et Jean Paquet, ing. f., Saguenay–Lac-Saint-Jean.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE TACTIQUE

Stratégie régionale de production de bois

Dans chaque région, un comité avait pour mandat d'élaborer une stratégie de production de bois. Une telle stratégie répond à l'objectif de la Stratégie d'aménagement durable des forêts qui vise à orienter les investissements de l'État vers de meilleures options sylvicoles.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Au cours de l'automne 2017, la Direction de la gestion des forêts a soumis sa stratégie régionale de production de bois à la consultation publique et autochtone en même temps qu'avait lieu la consultation sur les plans d'aménagement forestier intégré tactiques de 2018-2023.

La stratégie régionale a retenu l'attention du Forestier en chef qui a repris certaines idées dans son avis [Prévisibilité, stabilité et augmentation des possibilités forestières](#), diffusé en décembre 2017. Ses conclusions convergent vers la nécessité d'atteindre une plus grande stabilité et une meilleure prévisibilité en matière d'approvisionnement forestier.

La version finale de la Stratégie régionale de production de bois, qui intègre les commentaires reçus lors de la consultation publique, est également [disponible en ligne](#).

Côte-Nord

En 2017-2018, les grandes lignes de la stratégie régionale de production de bois ont été intégrées aux PAFIT 2018-2023 soumis à la consultation publique et autochtone de l'automne 2017.

La région a participé aux travaux du comité provincial visant à élaborer la stratégie nationale de production de bois. Le travail a également été poursuivi en ce qui concerne l'élaboration de la stratégie régionale de production de bois ainsi que les analyses de rentabilité économique des scénarios sylvicoles.

La délimitation des AIPL, prévue par la LADTF et constituant un objectif de la SADF (objectif 4 : Consacrer certaines portions du territoire à la production de bois), a été effectuée en 2017-2018.

À suivre en 2018-2019

Les AIPL envisagées seront soumises aux tables GIRT et à la consultation publique et autochtone de l'automne 2018.

L'équipe de la Côte-Nord continuera ses travaux d'analyse de rentabilité économique et d'élaboration de la stratégie régionale de production de bois.

Par Frankline Assouho, agente de recherche et de planification socioéconomique, Côte-Nord, et Daniel Villemure, ingénieur forestier, Saguenay–Lac-Saint-Jean.



Empilement de bois avant le sciage, visité lors d'une journée portes ouvertes d'un industriel forestier.
Photo : MFFP.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE TACTIQUE

Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire



Les personnes et les organismes concernés par la planification des interventions forestières peuvent faire valoir leurs intérêts et leurs préoccupations par l'entremise des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT).

Saguenay–Lac-Saint-Jean

La région compte deux TLGIRT : la table Saguenay, pour l'UA 023-71, et la table Lac-Saint-Jean, pour les UA 024-71, 025-71 et 027-51.

Activités communes aux deux tables

Les membres ont pu participer à une visite terrain dans l'unité d'aménagement 027-51, gérée par l'Unité de gestion de Mistassini. La visite portait sur le sujet suivant : les gradients d'intensité et les travaux sylvicoles relativement aux aires d'intensification de la production de matière ligneuse (AIPL). Cette visite a également permis de constater l'ampleur de la défoliation causée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans certains secteurs.

Les délégués des deux tables ont aussi pris part à une demi-journée d'atelier afin de travailler sur certaines fiches enjeu solution, lesquelles facilitent l'intégration de leurs besoins et de leurs préoccupations à la planification forestière tactique.

Table Saguenay

- aucune assemblée des partenaires,
- 5 rencontres de comités de travail,
- taux de participation moyen aux rencontres : 69 %;

Table Lac-Saint-Jean

- aucune assemblée des partenaires,
- 4 rencontres tenues,
- taux de participation moyen aux rencontres : 74 %.

Côte-Nord

La région de la Côte-Nord compte trois TLGIRT : la table Manicouagan, qui regroupe les UA 093-51 et 093-52, la table Sept-Rivières, pour l'UA 094-71, et la table Haute-Côte-Nord, pour l'UA 097-51. Les activités réalisées par les TLGIRT en 2017-2018 se résument comme suit :

Table Manicouagan

- 4 rencontres de la table,
- taux de participation aux rencontres : 67 %,
- 1 rencontre d'un sous-comité;

Table Sept-Rivières

- 3 rencontres de la table,
- taux de participation aux rencontres : 61 %;

Table Haute-Côte-Nord

- 3 rencontres de la table,
- taux de participation aux rencontres : 56 %,
- 1 rencontre d'un sous-comité.

Par Nathalie Girard, attachée d'administration, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Francis Lemay-Jutras, ingénieur forestier, Côte-Nord



PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE OPÉRATIONNELLE

Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels

Consultation publique



Secteur de coupes partielles réalisées dans la réserve faunique des Laurentides.
Photo : MFFP.

La consultation publique annuelle vise à recueillir les commentaires et les préoccupations de la population sur les nouveaux secteurs potentiels d'intervention forestière, et ce, avant qu'on procède à une planification plus fine.

La consultation publique des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels se tient au printemps au Saguenay–Lac-Saint-Jean et à l'automne dans la région de la Côte-Nord.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

- Du 12 février au 5 mars 2018;
- 10 personnes ont consulté le PAFIO dans les unités de gestion;
- 85 personnes et organismes ont émis des commentaires sur les nouveaux secteurs à planifier.

À l'automne 2017, le Ministère a également consulté la population sur ses plans d'aménagement forestier tactiques de 2018-2023. La consultation s'est déroulée comme suit :

- Du 9 octobre au 22 novembre 2017;
- 23 personnes ont participé aux rencontres d'information.

Lors de ces deux consultations publiques, un coordonnateur désigné par les municipalités régionales de comté (MRC) a collaboré avec le Ministère à leur organisation. Il a rassemblé les commentaires reçus sous la forme d'un rapport transmis au Ministère, qui en a fait l'analyse.

Côte-Nord

- Du 13 septembre au 8 octobre 2016;
- 56 personnes et organismes ont émis des commentaires sur les nouveaux secteurs à planifier;
- Une vingtaine de personnes ont consulté le PAFIO dans les bureaux des unités de gestion.

Les coordonnateurs des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire ont rassemblé les commentaires reçus sous la forme d'un rapport qu'ils ont transmis au Ministère pour analyse. Dans chaque région, le personnel du Ministère a produit un rapport présentant les réponses accordées aux commentaires reçus et l'a rendu disponible sur [la page Internet du MFFP](#) prévue à cet effet.

Par Nathalie Girard, attachée d'administration, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Francis Lemay-Jutras, ingénieur forestier, Côte-Nord

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE OPÉRATIONNELLE

Récolte commerciale

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs octroie différents droits de récolte sur le territoire public. Chacun de ces droits donne lieu à un contrat de vente, à une autorisation ou à un permis d'intervention.

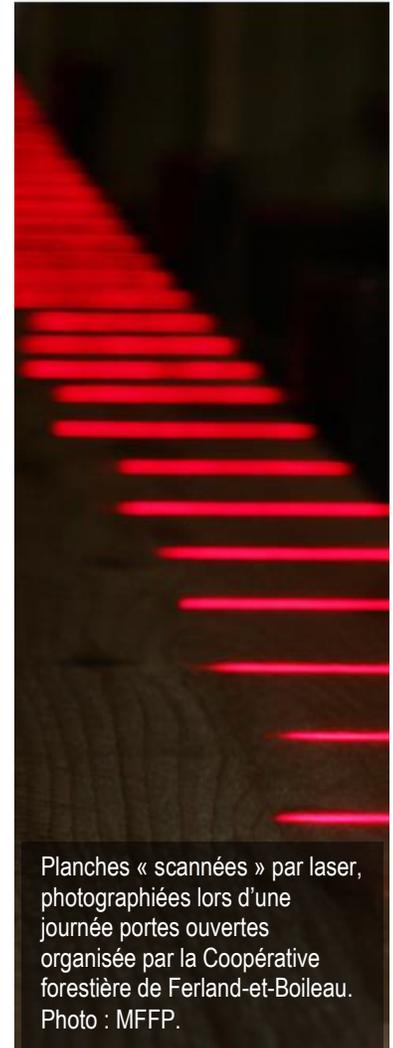
Le processus de gestion des volumes à récolter est lié à plusieurs activités, les plus importantes étant :

- le calcul et la détermination de la possibilité forestière;
- les attributions des volumes;
- la conclusion de contrats de vente;
- la délivrance des permis d'intervention.

Le suivi des approvisionnements consentis aux différents détenteurs de droits forestiers représente une part importante du processus de gestion des volumes. Ce suivi requiert des efforts de gestion considérables en raison de leur nombre élevé et de la grande diversité des intervenants.

Pour maximiser l'activité économique générée par la récolte, le personnel du Ministère peut réattribuer ponctuellement les volumes non récoltés à d'autres demandeurs, par des ententes de gré à gré ou par les voies du marché libre.

En 2017-2018, la presque totalité des volumes disponibles a été récoltée. Le Ministère s'assure d'honorer les garanties d'approvisionnement régionales ainsi que les lots mis aux enchères sur le marché libre, et ce, dans le respect de la possibilité forestière de chaque unité d'aménagement du secteur nord-est.



Planches « scannées » par laser, photographiées lors d'une journée portes ouvertes organisée par la Coopérative forestière de Ferland-et-Boileau. Photo : MFFP.

Par Éric Dancause, agent de recherche et de planification socioéconomique, Côte-Nord, et Martin Girard, ingénieur forestier, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE OPÉRATIONNELLE

Volumes mis aux enchères



Le personnel des unités de gestion du Ministère planifie la localisation des secteurs de récolte qui seront mis aux enchères.

L'année 2017-2018 marquait la dernière année de mise en vente de lots de bois pour la période quinquennale 2013-2018 et le début des ventes de la période 2018-2023 (les ventes doivent se réaliser un an à l'avance afin de permettre la construction des chemins préparatoires à la récolte).

Les prix obtenus sur le marché libre servent au Bureau de mise en marché des bois (BMMB) à l'établissement de la valeur marchande des bois sur pied que doivent acquitter les bénéficiaires d'une garantie d'approvisionnement pour chaque mètre cube de bois récolté.

En 2017-2018, le BMMB a vendu 7,3 Mm³ sur les 8,9 Mm³ affichés au cours de l'année, soit 1,6 Mm³ pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 1,3 Mm³ pour la région de la Côte-Nord, ce qui représente respectivement 22 % et 18 % des volumes vendus par le BMMB.

Tableau 6 **VOLUMES VENDUS PAR TERRITOIRE DE MISE EN MARCHÉ**

Division territoriale	Volumes vendus (en Mm ³)	Nombre de secteurs vendus
Centre-Nord (Saguenay–Lac-Saint-Jean)	1,6	31
Nord-Est (Côte-Nord)	1,3	28

Dans le cadre de l'entente de principe conclue entre le gouvernement du Québec et l'industrie forestière de la Côte-Nord, des volumes touchés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette sont mis aux enchères. En 2017-2018, 1,2 Mm³ de ces volumes ont trouvé preneur.

Par Josée Morency, adjointe exécutive, avec la collaboration de Julie Thiboutot, ingénieure forestière, Bureau de mise en marché des bois.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE OPÉRATIONNELLE

Inspection des ponts

Dans le cadre de la mise en œuvre du régime forestier, le Ministère réalise un suivi de l'état des ponts sur les chemins multiresources situés sur le territoire du domaine de l'État. Ce suivi permet notamment de détecter les ponts dont la détérioration est telle qu'ils peuvent représenter un danger pour les utilisateurs. L'objectif est de garantir un accès minimal et sécuritaire aux différents usagers.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le suivi des ponts s'effectue selon des cycles de quatre ans. En 2017-2018, les équipes ont entamé la deuxième année de suivi du cycle 2016-2020. La cible régionale à atteindre annuellement pour le nombre d'inspections à réaliser, toutes catégories confondues, est de **25 %** des ponts qui figurent dans les registres locaux.

Côte-Nord

La région s'assure d'inspecter les ponts qui figurent dans les registres locaux. Chaque année, l'équipe inspecte les ponts placés sous haute surveillance ou encore ceux dont l'inspection est échue.

Tableau 7 **NOMBRE D'INSPECTIONS DE PONTS RÉALISÉES**

Types d'inspections et variables de suivi	2017-2018	
	R-02	R-09
Inspections sommaires	44	51
Inspections de la capacité portante	46	16
Total des inspections/cible	90/80	67
Succès (% atteint selon la cible)	113 %	S. O.
Nombre de ponts figurant dans les registres	319	363



Inspection d'un pont en construction.
Photo : MFFP.

Par Manon Vincent, ingénieure, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Éric Dancause, agent de recherche et de planification socioéconomique, Côte-Nord.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE OPÉRATIONNELLE

Suivi environnemental de la récolte et de la voirie



Inspection de travaux de voirie.
Photo : MFFP.

Le suivi de 2017 a permis de constater une forte baisse des non-conformités. Cette diminution est attribuable à un meilleur suivi de la part de l'industrie, grâce à son système de gestion environnementale, et à l'instauration de plans correcteurs pour les problèmes graves ou récurrents.

Jusqu'au 31 mars 2018, le Ministère s'est assuré du respect du Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État tout en tenant compte de l'atteinte d'objectifs généraux tels que la reconstitution du couvert forestier, la protection des ressources du milieu et l'harmonisation avec les autres activités en forêt.

Pour ce faire, nos équipes établissent annuellement un plan de contrôle régional des activités de récolte et de voirie. Ce plan a pour but de déterminer le taux d'acceptabilité des travaux d'aménagement forestier effectués par l'industrie forestière et les autres intervenants sur le territoire. Parallèlement, un système de gestion des non-conformités permet de cibler les répercussions potentielles et d'apporter les correctifs nécessaires.

Pour les non-conformités, les gestionnaires du Ministère ont exigé des corrections de la part des clientèles visées. À défaut de se conformer, les fautifs font face à des mesures coercitives, telles que le déclenchement de procédures juridiques prévues dans les lois et les règlements ou la mise en place d'un plan correcteur déterminé par la répétition de non-conformités de même nature.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le plan de contrôle de 2017-2018 a permis de détecter **88 structures ou éléments à protéger** susceptibles d'engendrer des problèmes environnementaux d'une gravité moyenne ou élevée, ce qui a permis de les éviter. Le tableau 8 résume la provenance des non-conformités détectées susceptibles d'avoir des répercussions sur l'environnement.

Tableau 8 NATURE ET NOMBRE DE NON-CONFORMITÉS DÉTECTÉES

Provenance des non-conformités	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Activités liées aux opérations de récolte (bénéficiaires de garantie d'approvisionnement, de permis de récolte aux fins de l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois, BMMB, gré à gré)	141	114	162	158	78
Travaux effectués par les autres clientèles (Rexforêt, villégiature, zec, etc.)	35	40	13	26	10
Total des non-conformités détectées	176	154	175	184	88

Côte-Nord

Le plan de contrôle de 2017-2018 a permis de détecter **241 structures ou éléments à protéger** susceptibles d'engendrer des problèmes environnementaux d'une gravité moyenne ou élevée, ce qui a permis de les éviter.

Le suivi de 2017 a permis de détecter 114 non-conformités de plus que l'année précédente. Cette **augmentation** est attribuable en partie à un volume plus important de travaux de restauration de traverses de cours d'eau effectués par d'autres clientèles.

Le tableau 9 résume la provenance des non-conformités détectées susceptibles d'avoir des répercussions sur l'environnement.

Tableau 9 NATURE ET NOMBRE DE NON-CONFORMITÉS DÉTECTÉES

Provenance des non-conformités	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Activités liées aux opérations de récolte (bénéficiaires de garantie d'approvisionnement, de permis de récolte aux fins de l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois, BMMB, gré à gré)	70	94	108	208
Travaux effectués par les autres clientèles (Rexforêt, villégiature, zec, etc.)	2	9	19	33
Total des non-conformités détectées	72	105	127	241

Traitement des non-conformités

Les non-conformités sont consignées dans le registre officiel prévu dans le système de gestion environnementale du Ministère. Avec ce registre, le Ministère en région dispose d'un outil efficace pour mener un suivi serré de chaque cas, jusqu'à la fermeture définitive du dossier.

L'année 2017-2018 a été une année de transition et de préparation à l'entrée en vigueur du Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF), le 1^{er} avril 2018.

Par Rémi Néron, technicien forestier, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Éric Dancause, agent de recherche et de planification socioéconomique, Côte-Nord.



Inspection d'une traverse de cours d'eau. Photo : MFFP.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE OPÉRATIONNELLE

Restauration des traverses de cours d'eau



Travaux de construction d'une
traverse de cours d'eau.
Photo : MFFP.

Pour une troisième année, le Ministère a pu offrir une aide financière aux usagers du territoire pour leurs travaux de restauration des traverses de cours d'eau. Ce soutien a pour but de maintenir ou d'améliorer l'accès au territoire public pour diverses activités économiques et récréatives telles que la chasse, la pêche, la villégiature, le récréotourisme et la cueillette de produits forestiers non ligneux.

Nos équipes régionales respectives ont procédé à un appel de projets, dont voici les principaux résultats :

Saguenay–Lac-Saint-Jean

- budget régional de **1,2 million de dollars**,
- plus de 30 projets présentés,
- **25 projets réalisés**,
- types de projets allant du ponceau de 1,4 m au pont de 30 m,
- environ 80 % des frais assumés par le Ministère,
- montants des subventions variant **de 12 000 \$ à 280 000 \$**;

Côte-Nord

- budget régional de **1,3 million de dollars**,
- plus de 15 projets présentés,
- **9 projets réalisés**,
- types de projets allant du ponceau de 120 cm au pont de 45 m,
- environ 80 % des frais assumés par le Ministère,
- montants des subventions variant de **13 000 \$ à 350 000 \$**.

Par Éric Dancause, agent de recherche et de planification socioéconomique, Côte-Nord, et Martin Girard, ingénieur forestier, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE OPÉRATIONNELLE

Production de semences et de plants

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, le Ministère confie à des entrepreneurs la mise en terre annuelle de plus de 51,3 millions de plants pour répondre aux besoins de gestion durable de la forêt publique et de la forêt privée ainsi qu'aux activités éducatives du Mois de l'arbre et des forêts.

La Direction générale du secteur nord-est s'approvisionne dans neuf pépinières québécoises, dont cinq régionales : une pépinière publique à Normandin et quatre pépinières privées situées à Saint-Ambroise, à Girardville, à Laterrière et à Forestville. Voici, pour l'exercice 2017-2018, la production de plants forestiers réalisée pour le secteur nord-est.

Tableau 10 **PROVENANCE ET DESTINATION DES PLANTS PRODUITS OU MIS EN TERRE DANS LE SECTEUR NORD-EST**

Nombre de plants	Quantité R02 (millions)	Quantité R09 (millions)
Mis en terre dans la région*	44,8	6,5
Produits dans la région	43,3	9,0
Produits dans la région et mis en terre à l'extérieur de la région	8,3	0,5
Produits et mis en terre dans la région	38,8	4,7
Produits à l'extérieur de la région et mis en terre dans la région	6,0	1,8

Comparativement à l'année dernière, le reboisement a nécessité 400 000 plants de plus sur la Côte-Nord et un nombre égal au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En l'absence de feu de forêt et d'épidémie sévère, ces quantités de plants mis en terre correspondent à ce qui est prévu dans la stratégie forestière de chacune des deux régions.

Annie Tremblay, responsable régionale de la production des semences et des plants, secteur nord-est.



Plants en récipient avant le transport en forêt. Photo : MFFP.

PLANIFICATION FORESTIÈRE INTÉGRÉE OPÉRATIONNELLE

Travaux sylvicoles non commerciaux



Vue d'ensemble d'une plantation ayant fait l'objet d'un nettoyage. Photo : MFFP.

Le Ministère confie à Rexforêt la tâche de conclure des contrats avec des entreprises et des communautés autochtones pour réaliser des travaux sylvicoles non commerciaux. Les ingénieurs forestiers des directions de la gestion des forêts du secteur nord-est produisent les prescriptions sylvicoles autorisant ces travaux.

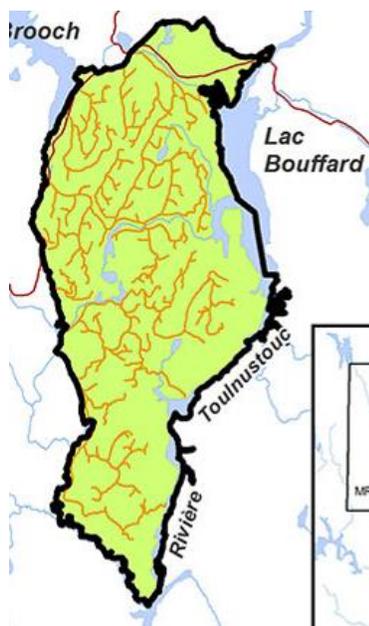
Pour augmenter la production ligneuse sur le territoire public, le Ministère a poursuivi la mise en œuvre des prescriptions de travaux de sylviculture intensive. Les surfaces concernées sont aménagées notamment dans le but d'obtenir des plantations qui présentent un rendement supérieur.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

En 2017-2018, les sommes investies pour la réalisation de travaux sylvicoles en forêt publique égalaient presque celles de 2016. Le Ministère a investi près de **50 millions de dollars** qui permettent le maintien de plus de 1 200 emplois directs.

Côte-Nord

En 2017-2018, les investissements pour la réalisation de travaux sylvicoles en forêt publique dépassaient de 5 % les sommes de 2016. Le Ministère a investi près de **12 millions de dollars** qui permettent le maintien et la création de plus de 250 emplois directs.



Représentation de l'ampleur du réseau de chemins forestiers démantelés dans le cadre d'un projet d'expérimentation visant à recréer de l'habitat pour le caribou forestier. Photo : MFFP.

En plus de la réalisation des travaux sylvicoles, le Ministère a **démantelé environ 75 km de chemins forestiers**. Ces travaux s'inscrivent dans le Plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier. Ce projet a permis d'expérimenter diverses méthodes de démantèlement et de revégétalisation de chemins forestiers.

Tableau 11 PROFIL DES TRAVAUX SYLVICOLES RÉALISÉS

	Région 02	Région 09
Sommes totales investies	50 M\$	11,8 M\$
Préparation de terrain (superficie)	26 700 ha	5 000 ha
Reboisement (nombre de plants mis en terre en territoire public par les entrepreneurs de Rexforêt)	42,1 Mpl.	6,2 Mpl.
Entretien de plantations et de secteurs régénérés naturellement (superficie)	12 460 ha	2 400 ha
Part du budget alloué à partir d'appels d'offres publics	11 %	7,7 %
Nombre de contrats octroyés à des entreprises sylvicoles par appels d'offres publics	42	5

Jean Chouinard, agent de recherche et de planification socioéconomique, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Luc Hovington, technicien forestier, Côte-Nord.

Direction de la gestion de la faune

Les directions de la gestion de la faune ont pour mandat d'assurer la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats dans chacune des deux régions du secteur nord-est.

Actions relatives aux priorités

Les équipes ont réalisé plusieurs projets dans les axes de la mise en valeur de la faune, du partenariat et du maintien de la biodiversité.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

- Contribuer au **maintien de la biodiversité** par :
 - la réalisation d'inventaires ou de suivis d'espèces menacées ou vulnérables (chauve-souris, faucon pèlerin, hibou des marais, grive de Bicknell, bar rayé, etc.);
 - le suivi de la population du caribou forestier;
 - l'étude de certains lacs isolés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Nord;
 - l'émission d'avis préalables à la réalisation de projets ainsi qu'à la délivrance de permis et d'autorisations.
- Soutenir nos **partenaires** par :
 - l'appui à des aménagements d'habitats pour la faune aquatique;
 - la mise en œuvre du plan de gestion du camping dans les zecs;
 - l'accompagnement des gestionnaires de territoires fauniques structurés.
- Assurer la **mise en valeur de la faune** par :
 - l'acquisition de connaissances et le suivi de poissons sportifs, notamment du doré, du touladi, de l'omble de fontaine, de la ouananiche, de la truite de mer, du saumon ainsi que de l'éperlan du Saguenay et du lac Saint-Jean;
 - la poursuite de l'étude sur la dynamique de l'ours noir en forêt boréale.



M. SYLVAIN
BOULIANNE

Directeur régional de la
gestion de la faune de
la Côte-Nord



M^{ME} DIANE LAROSE,
ING. F.

Directrice régionale de
la gestion de la faune
du Saguenay–Lac-
Saint-Jean

« La direction a continué la mise en œuvre de son plan d'action afin de contribuer au plan stratégique 2016-2018 de la direction générale. »

Des projets importants d'acquisition de connaissances sur la faune et ses habitats ont été réalisés, contribuant ainsi à la mise en valeur et à la conservation de cette ressource importante pour la région. »

Diane Larose

« Mon retour en septembre m'a permis de constater que l'équipe nord-côtière était tenace avec une grande agilité d'esprit, ce qui a permis d'accomplir les nombreux mandats avec brio. »

Sylvain Boulianne



Saumons dans la rivière à la Patate sur l'île d'Anticosti.
Photo : MFFP.

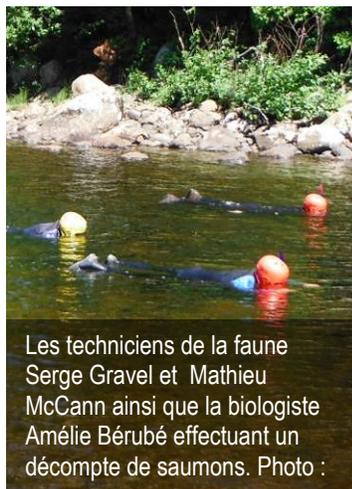
Côte-Nord

Les principales actions réalisées ont porté sur :

- l'application du nouveau plan de gestion du **saumon atlantique** ainsi que le suivi des deux rivières témoins de la région;
- le suivi de la progression du syndrome du museau blanc chez la **chauve-souris**;
- des inventaires de population des **oiseaux de proie** et la vérification des sites de nidification pour le faucon pèlerin, le pygargue à tête blanche et l'aigle royal;
- le plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de **l'habitat du caribou forestier** et des travaux d'acquisition de connaissances;
- la poursuite du plan général d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier de l'île d'**Anticosti** pour le **cerf de Virginie**.

La direction nord-côtière a également soutenu des partenaires autochtones dans la gestion et la conservation de certaines espèces. L'équipe a fait de même avec certains autres partenaires par la réalisation de travaux d'acquisition de connaissances sur le terrain ou pour assurer la réalisation de priorités interministérielles telles que le plan d'action du camping dans les zecs ainsi que des travaux relatifs aux zones industrialo-portuaires.

FAUNE AQUATIQUE Salmonidés



Les techniciens de la faune Serge Gravel et Mathieu McCann ainsi que la biologiste Amélie Bérubé effectuant un décompte de saumons. Photo :

Saumon atlantique

En 2017-2018, nous avons poursuivi l'application du Plan de gestion du saumon atlantique 2016-2026 dans l'ensemble de la province.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

En collaboration avec les organismes gestionnaires des zecs de pêche au saumon, la Direction de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean effectue des décomptes de saumons en apnée, là où il n'y a pas de passe migratoire, soit sur les rivières Saint-Jean du Saguenay et Sainte-Marguerite (branche principale). Cet indicateur reflète l'abondance et l'état des populations de saumons. En 2017, le Ministère en dresse un bilan positif, avec des abondances semblables à la moyenne des cinq dernières années.

Le personnel du Ministère a participé aux travaux de recherche de l'Institut national de recherche scientifique sur la **rivière Sainte-Marguerite**. L'objectif de ce projet est de documenter l'effet de la colonisation de nouveaux habitats par le saumon atlantique anadrome sur la productivité de la population et la compétition avec d'autres espèces. Plus précisément, la direction régionale a participé à :

- la mise en place de l'infrastructure de travail pour le marquage des saumons;
- l'évaluation de l'abondance des tacons par la pêche électrique;
- la localisation des nids de saumons en apnée.

Chaque année, le Ministère déploie un réseau de thermographes, c'est-à-dire de thermomètres qui enregistrent la température en continu, dans les rivières à saumon du Québec. La direction régionale en a installé environ une dizaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Côte-Nord

Afin d'assurer une gestion adéquate des populations de saumons atlantiques de la région, la Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord réalise différents suivis.

Bilan hebdomadaire

Avec l'application du nouveau plan de gestion et en continuité avec la saison 2016, l'équipe régionale a poursuivi son bilan hebdomadaire du suivi de la pêche sportive et des montaisons. Chaque semaine, différents partenaires de la région ont fourni les données de captures sportives et de montaison, le cas échéant, du territoire qui les concerne. Grâce à ce suivi, le Ministère connaît mieux l'état des populations de saumons durant la saison et peut adapter les modalités de pêche sportive, s'il y a lieu.

Rivières témoins

La région de la Côte-Nord est l'une des plus grandes régions saumoneuses du Québec. Toutefois, l'abondance et la dynamique des populations de saumons demeurent peu connues. En 2017-2018, le personnel de la direction régionale a participé à des travaux sur la **rivière de la Trinité**. Ce suivi sert d'outil de référence et a permis d'alimenter et de développer les modèles à la base de la gestion de cette espèce au Québec.

Un suivi des montaisons de saumons adultes et des dévalaisons de saumoneaux a aussi été réalisé sur la **rivière du Vieux Fort**. Le Ministère utilise ces données pour estimer l'abondance des saumons dans les autres rivières de la région de la Basse-Côte-Nord, où il n'y a pas de décompte. Les données obtenues permettent au Ministère d'adapter les modalités de pêche sportive en cours de saison. Par exemple, avec le nouveau plan de gestion, les captures de grands saumons sur certaines rivières situées en zone saine peuvent être conservées à partir du 1^{er} août. Le suivi de ces deux rivières témoins est réalisé en partenariat avec Hydro-Québec.



Depuis près de 30 ans, un suivi a été réalisé afin de mesurer l'évolution de l'abondance du saumon et les taux de survie en mer et en rivière.

Trappe rotative installée dans la rivière du Vieux Fort pour estimer le nombre de saumoneaux en dévalaison. Photo : MFFP.



Ces inventaires fournissent des décomptes de montaisons annuelles, dans une région saumoneuse unique qui se distingue du reste de la Côte-Nord.

La technicienne de la faune Aimée Benoist-Chénier procède au décompte des saumons en apnée dans la rivière à la Patate sur l'île d'Anticosti.
Photo : MFFP.

Décomptes en apnée à l'île d'Anticosti

Depuis plusieurs années, le personnel du Ministère effectue des décomptes en apnée dans différentes **rivières à saumon de l'île d'Anticosti**. Essentielles à la gestion, ces données alimentent aussi de grands dossiers tels que la proposition du statut « en voie de disparition » pour les populations de saumons à Anticosti.

Bilan régional et provincial de la saison de 2017

Grâce aux suivis de la pêche sportive et des montaisons réalisés sur le territoire, il est possible de faire une gestion « rivière par rivière » et de dresser le profil des populations de saumons atlantiques de la Côte-Nord. Le bilan régional de la saison 2017 est intégré au bilan provincial et est disponible à l'adresse suivante (voir les zones Q7 à Q10) : <https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/faune/bilan-saumon-2017.pdf>.

Pour la saison 2017, la direction régionale dresse un bilan plutôt positif des montaisons et de la pêche sportive au saumon atlantique sur la majorité des rivières de la région de la Côte-Nord, avec des abondances semblables aux cinq dernières années.

Suivi de température

La région de la Côte-Nord participe à la documentation de la **température de l'eau des rivières à saumon** à l'échelle de la province. Ce projet poursuit différents objectifs, dont :

- la mise à jour de l'indice de croissance;
- la modélisation des conditions futures dans un contexte de changements climatiques;
- la sensibilisation des pêcheurs à la problématique de la remise à l'eau en condition d'eau chaude.

L'équipe a déployé une vingtaine de **capteurs de température** sur dix rivières à saumon de la Côte-Nord. Ce projet a permis de développer un partenariat avec l'Agence Mamu Innu Kaikusseht.

Par Karine Gagnon, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Nicolas Gagné, technicien de la faune, Côte-Nord.

Ouananiche

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Depuis plus de 40 ans, le Ministère compte le nombre de ouananiches reproductrices qui franchissent la passe migratoire de la Cinquième Chute sur la rivière Mistassini. Ce décompte permet de suivre le cycle d'abondance de la ouananiche, lequel est dans sa phase ascendante depuis quelques années. En 2017, avec **1 642 ouananiches** dénombrées dans la rivière, le cycle d'abondance a atteint son pic. Ce nombre est près de trois fois plus élevé que la cible de gestion maximale prescrite. Pour cette raison, le Ministère a modifié la réglementation pour prolonger la période de pêche de l'été 2018 sur le lac Saint-Jean et augmenter la limite de prises quotidiennes de deux à trois.

Par Karine Gagnon, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Ombles de fontaine

Le personnel des deux directions de la gestion de la faune s'occupe des suivis de l'omble de fontaine d'eau douce ou de l'omble de fontaine anadrome (truite de mer) dans les cours d'eau du secteur nord-est. Les suivis prennent des formes variées, selon le plan d'eau.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le personnel du Ministère a poursuivi la distribution de **carnets du pêcheur de truite de mer au Saguenay** dans lesquels les adeptes inscrivent leurs résultats de pêche. Cet outil fournit des indices sur l'évolution des populations et sur leur condition physique. En 2017, plusieurs pêcheurs ont été déçus de la qualité de la pêche, un insuccès qu'ils attribuaient à la présence marquée du bar rayé. L'évolution des succès de la pêche nous permettra de mieux comprendre la situation.

La direction régionale a participé à la mise en place d'une **barrière de comptage** de l'omble de fontaine, communément appelé la truite de mer, sur la rivière Sainte-Marguerite, à la fosse de Big Pool. L'association responsable de la pêche au saumon sur cette rivière a ensuite compté les truites de mer au cours de l'été. Près de 375 truites de mer sont remontées pour s'y reproduire, soit la plus petite montaison depuis le début du suivi.

En 2017, l'équipe de la gestion de la faune, accompagnée de la Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean, a obtenu un financement pour élaborer des projets d'amélioration d'habitats d'alevinage intéressants pour le saumon et la truite de mer de la **rivière Saint-Jean, au Saguenay** . Le premier projet consiste à rétablir la connexion entre un ruisseau (émissaire du lac Bedaine) et la rivière Saint-Jean pour permettre aux alevins de retrouver les habitats en amont. Deux ponceaux créent une chute infranchissable non loin de l'embouchure du ruisseau. Le deuxième projet envisagé est la remise en eau d'un ancien méandre éliminé lors des travaux de stabilisation de la rivière Saint-Jean, à la suite du déluge de 1996.

Sur les deux sites, avec l'aide de la firme AECOM, différents scénarios ont été étudiés. Le concept le plus intéressant sur les plans environnemental, faunique et financier a été retenu. Les plans d'ingénierie et les devis techniques ont été réalisés en vue de procéder aux travaux en 2018, si les demandes d'aide financière présentées par la Corporation et la Direction de la gestion de la faune sont acceptées.

En ce qui concerne l' **omble de fontaine dulcicole** , c'est-à-dire qui vit en eau douce, les suivis récurrents se sont poursuivis en 2017, soit le suivi de certaines frayères et des pêches expérimentales ainsi que le suivi de l'exploitation dans les territoires fauniques structurés.

L'ensemble de ces suivis sur l'omble de fontaine permettra l'élaboration d'un plan de gestion de cette espèce, la plus pêchée au Québec.



Les techniciens de la faune Serge Gravel et Mathieu McCann installant une barrière de comptage de l'omble de fontaine dans la fosse Big Pool de la rivière Sainte-Marguerite.
Photo : MFFP.

En juin 2017, une rencontre d'information a été tenue avec les travailleurs des chantiers dans le but d'expliquer le fonctionnement de l'enregistrement des prises et la gestion faunique du territoire.

Côte-Nord, le territoire de Tshitassinu

Le territoire de Tshitassinu a été créé pour la durée du **projet hydroélectrique de la rivière Romaine**. Pour y pêcher, l'obtention d'un droit d'accès est obligatoire, mais gratuite. La gestion plus serrée des ressources halieutiques (pêchées) est rendue nécessaire étant donné l'accessibilité accrue au territoire et le nombre de travailleurs sur place. La Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord étudie le potentiel de pêche des lacs qui deviennent accessibles par la route. Le suivi de la pêche sportive relatif à la déclaration obligatoire des captures s'est poursuivi cette année.

Afin d'assurer une gestion durable des espèces piscicoles, dont l'omble de fontaine, le Ministère a **échantillonné des lacs** en fonction de leur sensibilité à l'exploitation (ex. : proximité de la route de la Romaine, des campements, superficie du plan d'eau, etc.). Ces suivis aideront à établir le nombre de prélèvements qu'un lac peut soutenir.

L'échantillonnage s'est déroulé pendant 10 jours en juillet et août 2017. Les mauvaises conditions climatiques ont toutefois forcé l'annulation de cinq jours de travaux. L'équipe régionale du Ministère a d'abord validé en hélicoptère et *de visu* la pertinence des lacs ciblés préalablement à l'échantillonnage. Au total, l'équipe a diagnostiqué **10 plans d'eau en 2017**. Les données suivantes ont été récoltées :

1. Bathymétrie, profils d'oxygène, température, conductivité, pH;
2. Description de la végétation (berges, herbiers);
3. Caractérisation des tributaires;
4. Pose de filets maillants;
5. Prise de mesures morphométriques, prélèvement de structures anatomiques, contenu stomacal, etc.

Côte-Nord, pourvoirie du lac Cyprès

Des diagnostics écologiques sur deux petits lacs de la Pourvoirie du lac Cyprès ont été réalisées pour mieux cibler les problèmes et les solutions adaptées à ces deux plans d'eau.

Par Amélie Bérubé et Karine Gagnon, biologistes, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Stéphane Guérin, biologiste, Côte-Nord.



Omble de fontaine prélevé au cours d'un échantillonnage dans l'une des rivières de la Côte-Nord. Photo : MFFP.

FAUNE AQUATIQUE

Autres espèces d'intérêt

Éperlan arc-en-ciel

Pêche blanche sur le Saguenay

Depuis 2006, l'équipe régionale de la Direction de la gestion de la faune effectue un suivi de la pêche à l'éperlan sur le Saguenay. Grâce à la précieuse collaboration des pêcheurs, le suivi est mené sur la baie des Ha! Ha!, au site de L'Anse-à-Benjamin et à celui de Grande-Baie. En 2017, l'équipe de techniciens de la faune du Ministère a effectué 33 sorties d'échantillonnage.

La saison de 2017 a été caractérisée par un succès de pêche plus élevé qu'en 2016, bien qu'il demeure assez faible. Les poissons récoltés avaient principalement trois et quatre ans, soit un âge associé à de meilleurs succès par le passé. Toutefois, il s'avère difficile de dégager une tendance puisque certaines données s'expliquent mal par les principes de dynamique des populations. Un suivi de l'abondance des éperlans juvéniles sera mis en place à l'été 2018.

Lac Saint-Jean

L'équipe de la gestion de la faune procède chaque année à l'estimation de l'abondance relative de l'éperlan par chalutage. En 2017, l'abondance de l'éperlan juvénile a chuté sous la moyenne. Par contre, le suivi des adultes montre encore un bon potentiel reproducteur. Les facteurs qui influent sur le recrutement de l'éperlan sont complexes. La prédation par les jeunes ouananiches est la plus importante, mais les événements hydrologiques durant les premiers stades de vie viennent aussi influencer l'abondance des éperlans juvéniles. En 2017, la crue printanière exceptionnelle a sans doute eu un effet sur la diminution observée.

La Direction de la gestion de la faune a participé à une campagne d'échantillonnage dans le secteur de l'ancienne île aux Pins sur le lac Saint-Jean, conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi et la Corporation de LACTIVITÉ Pêche. Cette activité avait pour but de **vérifier l'abondance des larves d'éperlans** à la suite de la mise en place de frayères, réalisée à l'hiver 2017. Les résultats indiquent que des éperlans ont frayé sur les îlots rocheux. D'autres suivis confirmeront leur utilisation à long terme et leur effet sur la production globale.

Amélie Bérubé et Karine Gagnon, biologistes, Saguenay-Lac-Saint-Jean



L'éperlan arc-en-ciel joue un rôle primordial, tant économique, par la pêche sportive, qu'écologique, en tant que source de nourriture pour d'autres espèces.

Éperlans juvéniles pêchés par chalutage dans le lac Saint-Jean.
Photo : MFFP.

Doré jaune

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Dans le cadre du Plan de gestion du doré au Québec, le Ministère procède à des pêches normalisées au doré sur deux ans, sur des plans d'eau témoins. En 2017, l'équipe régionale a poursuivi l'inventaire sur le lac Saint-Jean. Pour s'assurer d'un profil complet, la direction régionale a distribué des **carnets du pêcheur** à des bénévoles.

Dans le cadre de la programmation provinciale d'inventaire de poissons, des pêches expérimentales ont aussi été réalisées sur deux autres lacs du territoire libre en 2017.

Karine Gagnon, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean

FAUNE AQUATIQUE

Travaux dans l'habitat du poisson



Petit cours d'eau urbain ayant fait l'objet d'une vérification pour y déceler un habitat du poisson.
Photo : MFFP.

Grands projets

Côte-Nord

Le personnel de la Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord est pleinement impliqué dans l'établissement des mesures de compensation concernant les grands projets.

Petits cours d'eau urbains

Saguenay–Lac-Saint-Jean

En 2017, des techniciens de la faune ont poursuivi la documentation de la présence de poissons dans les petits cours d'eau urbains. Les informations recueillies permettent de déterminer avec plus de précision l'habitat du poisson à protéger.

Par Amélie Bérubé, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Stéphane Guérin, biologiste, Côte-Nord.

FAUNE AQUATIQUE

Territoire du Plan Nord

Étude des lacs isolés

Nos régions sont composées de grandes superficies, dont les connaissances disponibles sur les écosystèmes sont souvent limitées. Au cours de l'année 2017-2018, grâce au financement de la Société du Plan Nord, nos équipes ont mis en place un projet pour favoriser une meilleure connaissance de ces vastes territoires difficilement accessibles. Le territoire du Plan Nord est défini comme celui au-delà du 49^e parallèle.

L'objectif du projet visait l'acquisition de connaissances sur les écosystèmes aquatiques de secteurs nordiques qui seraient perturbés à moyen terme par différentes sources. L'échantillonnage s'est réparti selon trois blocs :

1. Caractérisation de cours d'eau

Il s'agissait de réaliser une caractérisation complète de l'habitat aquatique (largeur des cours d'eau, vitesse d'écoulement, substrat) et des communautés biologiques (pêches expérimentales à l'électricité, invertébrés benthiques, etc.). L'inventaire a été réalisé sur de petits cours d'eau devenus accessibles par de nouveaux chemins forestiers.

2. Échantillonnage pour la qualité de l'eau des lacs

Puisque ce territoire n'est accessible que par voie aérienne, un hélicoptère muni de flotteurs a été utilisé pour réaliser cette partie du projet. À bord de l'aéronef, les techniciens de la faune ont recueilli des données et une série complète d'échantillons d'eau pour des analyses de laboratoire subséquentes (physico-chimie, zooplancton, chlorophylle a, ADN environnemental, etc.). Au total, **59 lacs** ont été visités pour cet échantillonnage.

3. Inventaires ichthyologiques des lacs

Des inventaires ont été réalisés grâce à des filets maillants de différents formats, installés dans toutes les strates de profondeurs, de manière à bien qualifier et quantifier les communautés de poissons. L'ensemble des spécimens était récolté pour la mesure de nombreux paramètres. Au total, **11 plans d'eau** ont été échantillonnés selon ce protocole.

Le plus grand défi dans ce projet a sans doute été la planification de la logistique, compte tenu de l'accès par voie aérienne de la majorité des secteurs pour l'échantillonnage. Pour chacune des régions, un séjour de 25 jours consécutifs a été nécessaire dans des secteurs complètement isolés des voies d'accès terrestres. Les ravitaillements n'étaient possibles que lors des changements de plans d'eau. Malgré ces contraintes, l'ensemble des inventaires prévus a été réalisé et toutes les données et des échantillons sont en cours d'analyse.

Par Amélie Bérubé, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Stéphane Guérin, biologiste, Côte-Nord

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est le secteur au nord et à l'est du lac Manouane qui a été choisi, en raison de l'arrivée prochaine des chemins forestiers dans une partie du secteur.

Dans la région de la Côte-Nord, le secteur de Fermont a été choisi en raison de développements miniers futurs.



Mesure de paramètres, tels que la longueur, la masse, le stade de maturité sexuelle, et prélèvement de chair pour la contamination ou pour analyses génétiques.
Photo : MFFP.

FAUNE TERRESTRE

Grande faune



Les techniciens de la faune M. Alain Chenel et M^{me} Lilyane Boissonneault ont pris part à l'inventaire de la population d'orignaux réalisé à l'hiver 2018 sur la Côte-Nord. Photo : MFFP.

Orignal

Saguenay–Lac-Saint-Jean

La réflexion sur la gestion de la chasse en milieu périurbain s'est poursuivie. Un comité, formé de représentants des MRC, de la Fédération des chasseurs et pêcheurs, de membres de la table régionale de la faune et de représentants gouvernementaux à titre de personnes-ressources, a produit un rapport et soumis ses recommandations. Les MRC concernées prendront connaissance du rapport et orienteront les prochaines actions.

Côte-Nord

Un inventaire de la population d'orignaux a été réalisé du 15 janvier au 10 février 2018 dans la zone de chasse 18. Au total, 62 parcelles de 60 km² ont été survolées. Les données étant sous analyse, les résultats ne sont pas encore disponibles.

Dans le secteur de Forestville, nos équipes ont renouvelé leur suivi pour déceler la présence de tiques d'hiver qui affectent les populations d'orignaux dans les autres régions du Québec. Comme les années passées, aucune tique n'a été détectée sur les orignaux échantillonnés.

Par Catherine Ayotte, biologiste, Côte-Nord, et Claude Dussault, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean.



Le technicien de la faune Olivier Flamand prend des mesures sur un ours noir sous sédation, en mars 2018, au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Photo : MFFP.

Ours noir

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le Ministère mène un projet de recherche à l'échelle du Québec, et qui s'échelonne sur plusieurs années, afin de préciser, entre autres, la productivité de l'ours noir dans différents écosystèmes. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est désigné pour l'écosystème de la pessière noire. Le personnel du Ministère a ainsi procédé à des séances de piégeage afin d'installer des colliers émetteurs sur les ours capturés. Des visites dans les tanières auront lieu pendant la période hivernale.

Par Claude Dussault, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Cerf de Virginie

Côte-Nord

Le Ministère a poursuivi la mise en œuvre du plan de gestion intégrée des ressources du milieu forestier de l'île d'Anticosti, en partenariat avec l'industrie forestière, les pourvoiries, la municipalité et la population. Depuis 2001, ce plan prévoit la mise en place d'enclos de gestion. Ces enclos sont des endroits où des coupes forestières sont pratiquées et dont le pourtour est clôturé pour limiter l'accès aux cerfs dans le but de régénérer la sapinière, qui constitue leur habitat hivernal.

La chasse permet ensuite de réduire la population de cerfs à l'intérieur des clôtures et de favoriser la régénération de la végétation. Lorsque les sapins atteignent une taille suffisante pour résister au broutement des cerfs, la clôture est enlevée. L'extérieur des secteurs clôturés est également aménagé pour améliorer l'accès et la visibilité pour la chasse. La foresterie est ainsi utilisée comme outil d'aménagement de l'habitat du cerf de Virginie. Cette expérimentation demande des adaptations en continu avec la participation de l'ensemble des partenaires.

En 2017-2018, le personnel de la Direction de la gestion de la faune a préparé son inventaire aérien des cerfs sur l'île d'Anticosti, qui doit avoir lieu à l'été 2018, et a établi ses objectifs de chasse dans les enclos de gestion.

De son côté, le personnel de la Direction de la gestion des forêts a entrepris des inventaires forestiers pour contribuer au bilan de la stratégie que produira le Ministère dans les prochains mois.

Par Johanne Labonté, biologiste, et Estéban Hamel, ing. f., Côte-Nord.

Cette stratégie vise à régénérer l'habitat hivernal du cerf à l'île d'Anticosti à l'aide de la foresterie. Ainsi aménagée, la forêt permettra le maintien d'une population de cerfs attrayante pour l'industrie de la pourvoirie, principale activité économique.

PETITE FAUNE ET AVIFAUNE

Animaux à fourrure

Plan de gestion des animaux à fourrure

Les directions de la gestion de la faune du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord ont collaboré à l'élaboration du plan de gestion multiespèce des animaux à fourrure.

Ce plan de gestion présente les moyens utilisés pour assurer la pérennité des espèces exploitées pour leur fourrure et l'encadrement des activités de prélèvement. Ce plan a été adopté et sera mis en œuvre à partir de l'automne 2018.

Côte-Nord

En 2017-2018, la région a poursuivi sa collaboration au projet sur la génétique du renard roux. Sept piégeurs ont ainsi récolté des carcasses, ce qui a permis au personnel du Ministère d'analyser la génétique de vingt renards roux. Ces données nous éclaireront sur les échanges entre les espèces de renards et les risques de propagation de la rage du nord vers le sud. Le projet se poursuivra en 2018-2019.

À l'automne 2017, une tournée d'inspection des camps de piégeage a été réalisée dans la partie ouest de la région pour s'assurer de la conformité des installations des piégeurs qui possèdent un bail de droits exclusifs de piégeage. Les inspections se poursuivront à l'automne 2018.

Par Catherine Ayotte, biologiste, Côte-Nord, et Simon Larouche, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean



Renard roux.
Source : Vincent Larin, MFFP.

ESPÈCES MENACÉES, VULNÉRABLES ET LEUR HABITAT

Inventaire du caribou forestier



Caribou forestier muni d'un collier télémétrique. Photo : MFFP.

Au cours de l'hiver 2018, **165 caribous** ont été munis de colliers émetteurs dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et Charlevoix.

L'hiver 2018 marquait le début des travaux s'inscrivant dans la stratégie de suivi du caribou forestier, dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier. En effet, le Ministère élabore une stratégie de suivi des populations de ce cervidé, qui s'applique à plusieurs régions, y compris la Côte-Nord et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les inventaires prévus dans le cadre de la stratégie visent à déterminer la répartition et l'abondance des populations de caribous forestiers du Québec, de même que leur structure démographique, c'est-à-dire le rapport entre les sexes des individus et le recrutement (les naissances).

La première phase de la stratégie de suivi consiste à munir des caribous de **colliers télémétriques**. Cette opération permet d'obtenir, entre autres, des informations sur l'aire de répartition de chacune des populations et de mieux planifier les inventaires afin de couvrir l'ensemble de l'aire de répartition des populations.

D'autres inventaires permettront également d'obtenir plus de précisions sur l'abondance et la **répartition** réelles du caribou forestier dans la portion nord de son aire de répartition. La **zone nordique** a été en partie inventoriée à l'hiver 2018. L'activité se poursuivra en 2019 et 2020.

Par Claude Dussault, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Sandra Heppell, biologiste, Côte-Nord.

ESPÈCES MENACÉES, VULNÉRABLES ET LEUR HABITAT

Avifaune et mammifère volant

Suivis d'espèces à statut

Saguenay–Lac-Saint-Jean

La Direction de la gestion de la faune poursuit le suivi annuel de certaines espèces en situation précaire, soit le hibou des marais, le faucon pèlerin et les chauves-souris. Chaque année, ces espèces font l'objet d'inventaires ou de suivis des sites de nidification. Ces inventaires sont réalisés avec la participation de partenaires, dont le Zoo sauvage de Saint-Félicien et la SÉPAQ, notamment le parc national du Fjord-du-Saguenay.

Un portrait des espèces menacées, vulnérables et susceptibles d'être désignées en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables présentes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a été publié. Les principales espèces y sont présentées sous forme de fiches avec un court descriptif de l'habitat, des connaissances et des éléments de gestion et de rétablissement. [Ce document est disponible en ligne.](#)

Chauve-souris et suivis multiespèces

Côte-Nord

L'équipe régionale de la gestion de la faune a effectué le suivi de maternités de chauves-souris à Bersimis-2, à Godbout, au lac Walker, dans la réserve faunique de Port-Cartier-Sept-Îles, et à Camp Hill à proximité de la rivière Saint-Jean.

Le Ministère a également réalisé un suivi ainsi qu'un inventaire de chauves-souris selon un parcours prédéterminé. Le personnel a acquis d'autres données d'inventaire à l'aide de stations d'enregistrement multiespèces (chauves-souris, amphibiens et oiseaux) localisées dans des tourbières de la région.



Chauve-souris de la caverne du site le Trou de la fée, à Desbiens, au Lac-Saint-Jean. Photo : MFFP.

Héronnières

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Les héronnières sont protégées par le Règlement sur les habitats fauniques. Tous les cinq ans, le Ministère réalise des inventaires de ces sites de nidification afin de valider les nouvelles mentions et de vérifier leur utilisation par le héron et le bihoreau. Cet inventaire quinquennal provincial a ainsi été effectué à l'été 2017. La région compte une dizaine de sites de nidification connus et actifs, utilisés par le grand héron et quelques-uns par le bihoreau.



Héronnière située au lac Lamothe. Photo : MFFP.

Rapaces

Côte-Nord

En 2017-2018, le personnel du Ministère a réalisé des recensements sur des sites de nidification de plusieurs espèces de rapaces à divers endroits sur la côte :

1. Aigle royal sur l'île d'Anticosti;
2. Faucon pèlerin à Forestville;
3. Pygargue à tête blanche à Pointe-des-Monts.

L'équipe de la gestion de la faune a également participé à la capture d'un aigle royal dans le secteur de Sacré-Cœur, pour y suivre l'animal à l'aide de la télémétrie.

Par Stéphane Guérin, biologiste, Côte-Nord, et Sophie Hardy, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

ESPÈCES MENACÉES, VULNÉRABLES ET LEUR HABITAT

Espèces aquatiques

Une délimitation claire des territoires occupés par les deux populations de bars rayés est fondamentale afin d'appliquer les mesures de gestion appropriées.



Lavage gastrique d'un bar rayé sous anesthésie : de l'eau est pompée dans l'estomac pour faire sortir les proies qui sont récupérées dans une chaudière puis tamisées. Photo : MFFP.

Bar rayé

En 2017, le bar rayé a fait parler de lui! Autrefois anecdotique sur la Côte-Nord et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la présence de cette espèce s'est faite beaucoup plus marquée en 2017.

Les bars rayés qui fréquentent le secteur nord-est peuvent provenir de **deux populations distinctes**, soit celle du sud du golfe du Saint-Laurent, qui se porte bien, ou celle du fleuve Saint-Laurent, réintroduite en 2003 et protégée par la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral. À ce titre, il est interdit de capturer les individus de cette population. Compte tenu du haut niveau de protection du gouvernement fédéral pour le bar rayé du fleuve Saint-Laurent, les biologistes doivent détenir un permis scientifique particulier pour procéder à des études.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

À l'été 2017, la Direction de la gestion de la faune a effectué un échantillonnage préliminaire de bars rayés afin d'évaluer la population d'origine des poissons et de mettre au point une méthode pour extraire le contenu de leurs estomacs sans les sacrifier. Les proies consommées par les bars rayés nous informeront de leur impact dans l'écosystème du Saguenay.

Test d'une méthode d'échantillonnage de l'alimentation

Pour étudier l'alimentation du bar rayé sans sacrifier de spécimen, le personnel du Ministère a testé une technique par anesthésie et lavage gastrique. La technique s'est avérée efficace : 97,6 % des proies présentes dans leur estomac ont été extraites, aucune mortalité n'a été observée chez les bars testés et elle ne cause pas de blessure. Elle pourra être utilisée sur une plus grande échelle en 2018 afin de documenter l'alimentation d'un plus grand nombre de spécimens sans nuire au rétablissement de la population du fleuve Saint-Laurent.

Étude sur le déplacement des bars du Saguenay

La Direction de la gestion de la faune participe à l'acquisition de connaissances sur l'aire de répartition des bars rayés adultes de la population du fleuve Saint-Laurent. Pour une troisième année, une **vingtaine de récepteurs acoustiques** ont été déployés dans la rivière Saguenay pour enregistrer le passage des bars rayés munis d'un émetteur. Une étude précisera la proportion réelle des deux populations et de leur alimentation.

Côte-Nord

En réaction à la très grande abondance de bars rayés observée dans la région à l'été 2017, le personnel a participé à **l'échantillonnage de 64 spécimens** selon cette répartition :

- Estuaire de la rivière Laval (8);
- Rivière Godbout (10);
- Baie de Sept-Îles (12);
- Barrage de la rivière Sheldrake (17);
- Rivière Corneille (9);
- Secteur marin de Vieux-Fort (8).

Par la suite, les bars capturés ont fait l'objet de prélèvements : l'analyse des otolithes (structures osseuses de l'oreille interne des poissons) permettait de déterminer la provenance des bars et l'étude des contenus stomacaux nous informait sur leur alimentation.

Collaboration des deux régions à une grande base de données

La Direction de la gestion de la faune, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique et les partenaires fauniques ont également contribué à alimenter une base de données provinciale sur les mentions de bars rayés qui fréquentent les rivières à saumon.

Par Karine Gagnon, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Stéphane Guérin, biologiste, Côte-Nord

Anguille

L'anguille d'Amérique est une espèce susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable. Pour cette raison, nos équipes commencent à y accorder de l'attention.

Côte-Nord

En juillet, la Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord a participé avec celle du Bas-Saint-Laurent à un échange d'expertise pour l'expérimentation de passes-pièges à civelles d'anguilles sur la rive sud de l'estuaire.

Stéphane Guérin, biologiste, Côte-Nord



Passes-pièges à civelles d'anguilles. Photo : MFFP.

PERMIS ET AVIS FAUNIQUES

Délivrance d'autorisations et émission d'avis

L'une des tâches des directions de la gestion de la faune est de délivrer des autorisations et des permis et d'émettre des avis tels que :

- des avis concernant l'analyse et le suivi d'études d'impact sur l'environnement;
- des autorisations de travaux dans les habitats fauniques;
- des permis pour la capture d'animaux sauvages à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune (SEG);
- des avis préalables aux certificats d'autorisation délivrés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ou aux permis délivrés par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

La clientèle du Ministère doit faire parvenir ses demandes au personnel de la gestion de la faune de chaque région, à l'une des adresses courriel suivantes :

saguenay-lac-saint-jean.faune@mffp.gouv.qc.ca;
cote-nord.faune@mffp.gouv.qc.ca.

Les demandes traitées par le personnel de la DGSNE du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 sont résumées dans le tableau 12.

Tableau 12 **NOMBRE D'AUTORISATIONS, DE PERMIS ET D'AVIS FAUNIQUES**

	Demande d'autorisation	Permis SEG	Avis
Principaux demandeurs	Particuliers, entreprises, municipalités	Entreprises, municipalités, établissements d'enseignement	Autres directions du MFFP, ministères et organismes
Sujets	En majorité pour l'habitat du poisson	Déprédation, démantèlement de barrages de castor, etc.	Éléments fauniques sensibles d'un projet
Saguenay-Lac-Saint-Jean	90 reçues 55 délivrées (2 refus, 11 abandons/ fermetures de dossier)	70 reçus et délivrés	282 reçus 279 délivrés (107 CDPNQ*)
Côte-Nord	48 reçues 44 délivrées	96 reçus et délivrés 35 addendas reçus et délivrés	127 reçus 120 délivrés (CDPNQ* : 89 reçus et 76 répondus)
*Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec			

Par Valérie Lecomte, biologiste, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et Sylvie Leblanc, technicienne en administration, Côte-Nord.

TERRITOIRES FAUNIQUES STRUCTURÉS

Soutien aux partenaires

Gestion des territoires fauniques structurés

Le Ministère a assisté les gestionnaires de territoires fauniques structurés (TFS) dans leur mission de conservation et de gestion de la faune, dont l'importance est illustrée dans le tableau 13.

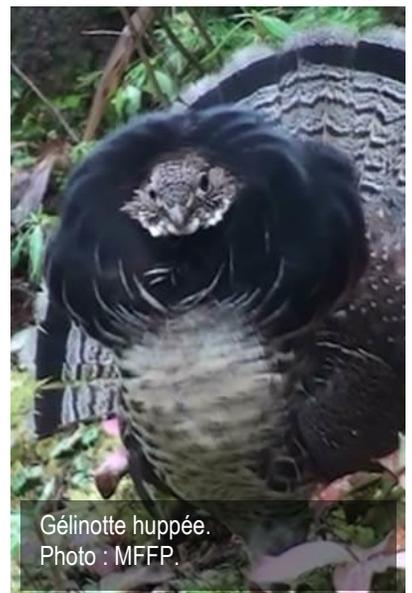
Tableau 13 NOMBRE ET SUPERFICIE DES TERRITOIRES FAUNIQUES STRUCTURÉS

	Saguenay– Lac-Saint-Jean	Côte-Nord
Zec de chasse et de pêche (nombre)	10	7
Zec du saumon (nombre)	3	5
Pourvoirie à droits exclusifs (nombre)	23	55
Pourvoirie sans droits exclusifs (nombre)	20	22
Réserve faunique (nombre)	1	1
Superficie totale des TFS dans la région (km ²)	17 700	23 159
Part régionale de la superficie des TFS (%)	17	8



En 2017-2018, les directions de la gestion de la faune ont contribué à :

- vérifier les rapports annuels des zecs et des pourvoiries;
- soutenir les gestionnaires des TFS dans la gestion des ressources fauniques et la mise en valeur du territoire;
- produire des bilans pour les zecs de chasse et de pêche;
- assister les gestionnaires des zecs aux assemblées générales annuelles;
- répondre aux demandes de modifications réglementaires et d'aménagements fauniques;
- assurer une veille réglementaire et une application adéquate de la réglementation;
- transférer des permis et des baux de pourvoiries à droits exclusifs ainsi que des permis de pourvoiries sans droits exclusifs;
- analyser les demandes d'agrandissement de territoire.



Par Chantale Landry, agente de recherche et de planification socioéconomique, Côte-Nord, et Simon Larouche, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

TERRITOIRES FAUNIQUES STRUCTURÉS

Soutien aux partenaires

Plan de gestion du camping dans les zecs

En 2017-2018, les directions de la gestion de la faune ont poursuivi la mise en œuvre de leur plan d'action régional sur le camping dans les zecs de chasse et de pêche afin de mieux encadrer cette activité.

Ce plan favorise l'accès au territoire public au plus grand nombre d'usagers par un traitement équitable des personnes voulant pratiquer le camping dans les zecs, ainsi que par le maintien et l'amélioration de la qualité de l'environnement et de l'offre de service en camping.

Les mesures qui seront mises en œuvre d'ici 2021 par le plan d'action permettront d'harmoniser la pratique du camping afin que tous puissent mieux profiter de cette activité.



Équipement qui respecte le caractère temporaire de l'activité du camping dans les zecs.
Photo : MFFP.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Tous les campeurs en dehors des campings aménagés et des sites de remisage ont été invités à sortir leur équipement à la fin de la saison de camping dans les zecs. De plus, pour permettre aux campeurs de régulariser leur situation, la Direction de la gestion de la faune a autorisé 4 nouveaux campings aménagés, pour un total de 45 emplacements dans la région en plus d'un site de remisage hivernal des équipements de camping d'un peu plus de 50 stationnements.

Côte-Nord

En 2017-2018, la Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord a poursuivi son mandat de coordination auprès des organismes gestionnaires de zecs de chasse et de pêche, des MRC et des villes et municipalités concernées afin de réaliser un portrait détaillé des sites et des emplacements de camping, des installations s'y trouvant et des différents enjeux en présence en vue de cibler les interventions appropriées pour les usagers.

Par Chantale Landry, agente de recherche et de planification socioéconomique, Côte-Nord, et Simon Larouche, biologiste, Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Service administratif régional

Les Services administratifs régionaux soutiennent l'ensemble du personnel de la Direction générale du secteur nord-est, y compris la Direction de la protection de la faune pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord. Que ce soit pour les services relatifs aux ressources humaines, financières ou matérielles, l'organisation compte sur un personnel engagé à bien la servir.

Ressources humaines

Durant l'exercice 2017-2018, des efforts ont été consacrés à la dotation et aux mouvements de personnel (tableau 14). Des services de soutien ont également été offerts aux gestionnaires en ce qui concerne les conditions et les relations de travail ainsi que le développement des personnes.

Tableau 14 **DOTATION ET MOUVEMENT DE PERSONNEL**

Mouvement de personnel	R02	R09
Postes pourvus en promotion	3	1
Postes pourvus en affectation ou en mutation	6	0
Postes en recrutement à l'interne et à l'externe	4	2
Employés ou employées ayant bénéficié d'une préretraite	3	0
Personnes ayant pris leur retraite	3	2
Employés ou employées ayant quitté la direction générale	0	5

Le tableau 15 présente les sommes allouées aux programmes spéciaux.

Tableau 15 **BUDGET POUR LES PROGRAMMES SPÉCIAUX**

Programme	R02	R09
Travaux sylvicoles	54,2 M\$	11,6 M\$
Investissement dans les coupes partielles	0,7 M\$	0,4 M\$
Participation autochtone	0,2 M\$	0,2 M\$
Aménagement durable des forêts	0,7 M\$	0,7 M\$
Investissement dans les forêts publiques touchées par une perturbation naturelle ou anthropique	1,6 M\$	3,2 M\$
Ponts et ponceaux	1,1 M\$	1,3 M\$
Remboursement des chemins multiressources	11,8 M\$	9,1 M\$
Entente Baril-Moses	0,9 M\$	-



M^{ME} SONIA
GAUDREAU

Responsable des services administratifs régionaux de la Côte-Nord



M^{ME} CAROLINE
MURRAY

Responsable des services administratifs régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Ressources financières et matérielles

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, le budget de la direction générale se résume comme suit :

Saguenay–Lac-Saint-Jean

- 8,6 M\$ en rémunération;
- 76 600 \$ en fonctionnement;
- 455 800 \$ en immobilisation.

Côte-Nord

- 5,4 M\$ en rémunération;
- 964 000 \$ en fonctionnement;
- 163 000 \$ en immobilisation.

Le service procède à la programmation et au suivi budgétaire de chacune des directions. Il conseille et appuie les responsables lors de l'attribution des contrats de services et d'approvisionnement. Il soutient également le personnel dans l'application des normes et des réglementations.

Ressources informatiques



M^{ME} SANDRA
GAGNON

Responsable des
services informatiques
du Saguenay–Lac-
Saint-Jean



M. BRUNO POULIN

Responsable des
services informatiques
et géomatiques de la
Côte-Nord

Les services informatiques du secteur nord-est s'occupent du soutien technique aux usagers. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean dispose aussi d'une équipe de développement pour la création ou l'amélioration d'applications et de systèmes utilisés dans la gestion de l'aménagement forestier. L'équipe nord-côtière offre également le soutien en géomatique.

L'équipe informatique du **Saguenay–Lac-Saint-Jean** se compose de cinq personnes au soutien à l'utilisateur et de cinq autres au développement de systèmes. Pour le soutien informatique, trois informaticiens sont basés dans les unités de gestion et deux travaillent au bureau régional.

Sur la **Côte-Nord**, les ressources en informatique et en géomatique travaillent sous la supervision d'un professionnel qui coordonne les activités régionales. L'équipe technique se compose de deux techniciens en informatique, de deux autres en géomatique et d'une technicienne en administration. Un deuxième professionnel voit aux besoins en infrastructures, assure le suivi des dossiers provinciaux et représente la région à différents comités provinciaux.

Équipe de développement

Saguenay–Lac-Saint-Jean

En 2017, trois membres de l'équipe ont mis au point l'application servant au suivi du Règlement sur l'aménagement durable du territoire forestier (RADF). Ce système, utilisé en forêt sur des tablettes électroniques, a permis d'effectuer le passage du précédent règlement, le Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État, vers le nouveau RADF. Ce système a été déployé à l'échelle provinciale et est utilisé par toutes les régions.

En collaboration avec l'Abitibi-Témiscamingue, nous avons amélioré les fonctionnalités des applications nommées « DICA plus de 7 m » et « DICA moins 7 m ». Utilisées à l'échelle provinciale, ces applications permettent la préparation de prescriptions pour certains travaux sylvicoles (éclaircie précommerciale, nettoyage, dégagement) et pour les travaux de régénération (préparation de terrain, reboisement, regarni et enrichissement). Ces outils aident à l'établissement d'un diagnostic à partir d'un inventaire sur des peuplements forestiers de plus et de moins de 7 m.



L'équipe informatique du Saguenay–Lac-Saint-Jean soutient le personnel de la Direction générale de cette région ainsi que la Direction de la protection de la faune et le Bureau du forestier en chef.

Les ententes de services de l'équipe de développement informatique ont assuré l'emploi de cinq informaticiens et les coûts des projets réalisés ont été assumés par les différents clients, pour un montant totalisant 270 000 \$.

Soutien technique

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Durant la dernière année, l'équipe a procédé au remplacement des serveurs de fichiers situés dans huit sites de la région. Ces derniers présentaient des signes de désuétude avancée. Nous bénéficions désormais d'une sécurité accrue de nos données et d'une plus grande capacité de stockage.

Côte-Nord

L'équipe a amorcé l'année avec un seul technicien pour répondre aux besoins de toutes les clientèles de la région et les professionnels ont mis la main à la pâte pour contenir les débordements. Heureusement, un nouveau technicien (photo ci-contre) s'est joint à l'équipe et a dû plonger rapidement dans l'action.

En plus d'assurer le soutien régulier aux usagers, le maintien des infrastructures et le soutien technique aux divers projets, comme les inventaires aériens, l'équipe informatique a procédé au **déploiement d'une soixantaine de nouveaux postes de table, portables et tablettes**.

Un professionnel de notre région a coordonné les projets d'acquisition de matériel, de rehaussement des liens de télécommunication et de remplacement des serveurs pour l'ensemble de la province. Le remplacement des dix serveurs desservant la Côte-Nord a démarré en fin d'année et la localisation de ces serveurs dans six villes distantes pose un défi particulier.

L'année 2017-2018 en a été une de reconstruction du côté de l'équipe informatique de la Côte-Nord.



Le technicien en informatique M. Boubker Ouazza a rejoint l'équipe nord-côtière à l'été 2017. Photo : MFFP.

Ressources géomatiques

Saguenay–Lac-Saint-Jean

L'équipe a formé le personnel sur les nouveaux outils géomatiques, solutionné les problèmes de gestion de bases de données et optimisé les livraisons des produits et services fauniques et forestiers. De plus, cette équipe s'est investie dans les dossiers stratégiques de la DGSNE, comme le Plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier.

Cette équipe s'est aussi impliquée dans des groupes de travail provinciaux, entre autres sur la nouvelle politique de diffusion des données, sur la gestion des géobases faune et forêt, sur l'utilisation des outils Arcgis online pour les consultations publiques et sur l'utilisation du LiDAR.

Côte-Nord

En plus du soutien aux utilisateurs et du maintien des infrastructures de données, un membre de l'équipe a travaillé activement sur le projet d'implantation de la plateforme « Portal » sur le nouveau serveur « ArcGIS Enterprise » du Ministère. Cette plateforme servira notamment aux consultations publiques. De plus, l'entrée en vigueur d'une nouvelle politique ministérielle de gratuité des données a nécessité une révision de nos façons de faire en matière de diffusion de la donnée géomatique.



M. PASCAL
BAILLARGEON

Responsable des services géomatiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Communications et service à la clientèle



MME CATHERINE THIBEAULT

Conseillère en communication pour le secteur nord-est

Les enjeux de gestion durable des ressources forestières et fauniques exigent un effort soutenu de vulgarisation et de communication à l'égard des partenaires, des médias et de la population ainsi qu'à l'endroit des membres du personnel de la Direction générale du secteur nord-est.

Communication publique

Relations avec les médias

En 2017-2018, le personnel du secteur nord-est a répondu à **plus de 100 demandes** provenant des médias saguenéens, jeannois et nord-côtiers. Le service des communications coordonne le suivi des demandes en s'appuyant sur la collaboration des gestionnaires, des biologistes, des professionnels et des techniciens associés aux dossiers d'intérêt public.

Réseaux sociaux

Le personnel du secteur nord-est a collaboré à la diffusion de **50 publications** d'actualités forestières ou fauniques sur le compte Facebook du Ministère. Sur ce total, environ 35 portaient sur des sujets du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 15 sur la région de la Côte-Nord.

En 2017-2018, chaque publication de la DGSNE sur Facebook a atteint une moyenne de 8 000 membres de ce réseau social, soit environ 3 000 de plus que l'année précédente.



Bulletins externes

Pour s'adresser à la clientèle externe des deux régions du secteur nord-est, le Ministère diffuse une à deux fois par année des bulletins d'information vulgarisée sur des dossiers d'intérêt pour le milieu. On y traite, par exemple, des résultats des suivis fauniques, des actions entreprises dans certains dossiers d'intérêt, comme le suivi du bar rayé ou l'habitat du caribou forestier, etc. Au printemps 2018, le personnel a préparé la diffusion d'une édition du bulletin *Ressources boréales*, pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, et de la *GRIFFE (Gazette régionale d'information faunique et forestière de l'est)*, pour la Côte-Nord. Ils ont été transmis aux médias pour la première fois au printemps 2018.

Accueil et service à la clientèle

Dans le respect de la Déclaration de services aux citoyens, le Ministère répond aux multiples demandes de la population. En 2017-2018, le personnel d'accueil des bureaux du Ministère au Saguenay–Lac-Saint-Jean a traité près de **15 000** demandes et celui de la Côte-Nord a traité environ **2 000** demandes.

Mai, mois de l'arbre et des forêts

En mai 2017, le Ministère a distribué plus de **55 000 plants** à la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. Le thème #faitdebois a été repris pour une dernière édition afin d'illustrer le virage moderne et technologique du secteur forestier ainsi que son rôle dans la lutte contre les changements climatiques.



Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Ministère collabore à la fête régionale annuelle du Mois de l'arbre et des forêts, organisée par l'Association forestière régionale. En 2017, la ville de Dolbeau-Mistassini a été l'hôtesse de cette fête. En compagnie de Richard Hébert, alors maire de l'endroit, la directrice régionale de la gestion des forêts, M^{me} Jacinthe Brisson, a remis un plant à un Dolbeissois qui avait inscrit son nourrisson au programme Mon arbre à moi. Photo : Association forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Mon arbre à moi

En 2017, plus de **300 parents** du secteur nord-est avaient inscrit leur nouveau-né au programme Mon arbre à moi. Les familles inscrites sont venues chercher un petit plant forestier à l'un des bureaux du Ministère ou à l'une des activités organisées par les villes, notamment celles de Sept-Îles et de Baie-Comeau, ou par les communautés innues.

Fête de la pêche

Du 2 au 4 juin 2017 s'est tenue la Fête de la pêche à la grandeur de la province. L'événement vise à stimuler la relève de pêcheurs, notamment chez les jeunes ainsi que les femmes. Selon nos estimations, plus de **1 000 personnes** auraient pris part à l'une des activités organisées par des bénévoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

Promotion des carrières liées à la mission du Ministère

Le manque de relève étant criant, surtout dans le secteur forestier, le personnel du secteur nord-est a répondu positivement aux demandes de promotion des carrières, du milieu forestier ou faunique, des établissements d'enseignement secondaire, postsecondaire et universitaire, ainsi qu'à la demande des Innus de Pessamit et à celles des associations forestières régionales. Mentionnons la **Semaine des choix** en avril, à laquelle plus de 500 élèves de Baie-Comeau et 160 de la Haute-Côte-Nord prennent part annuellement. En mars 2018, le Ministère a aussi animé un kiosque lors de la finale régionale de l'Expo-Sciences Hydro-Québec, tenue à Métabetchouan.

Grâce au travail de coordination des associations forestières, 130 activités ont été réalisées au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et 20 sur la Côte-Nord, par divers partenaires du milieu, tels que les municipalités, les organismes, les écoles, les bureaux des unités de gestion du Ministère, lors du Mois de l'arbre et des forêts.



En juin 2017, la technicienne forestière Françoise Jenniss participait à la remise des plants aux bébés innus, activité combinée à la Journée nationale des autochtones tenue à Sept-Îles. Photo :



En mars 2018, le technicien forestier spécialisé en géomatique Sébastien Karmann a présenté son métier à l'aide de cartes 3D aux jeunes lors de la finale de l'Expo-Sciences. Photo : MFFP.



Cette tournée a offert au personnel la possibilité d'avoir des échanges plus directs et privilégiés avec leur directeur général.

Communication interne

Bulletin du personnel

Une à quatre fois par année, le service des communications publie l'**Écho des bois**, un journal interne qui vise à favoriser la synergie entre les équipes des différents bureaux et entre les deux régions du secteur. Ce bulletin présente les diverses réalisations des collègues.

Rencontres annuelles

Le directeur général rencontre annuellement le personnel du secteur pour présenter un bilan des réalisations ainsi que les défis de gestion à relever. En 2017, l'activité a pris la forme d'une tournée de neuf rencontres d'une demi-journée tenues en mai et juin. L'occasion a aussi servi à reconnaître la carrière des collègues de la Côte-Nord qui ont cumulé 25 ans et plus de service.

Concours des Contributions remarquables

Lors de la tournée du directeur général, les gagnants du concours des Contributions remarquables, une forme de reconnaissance par les pairs, ont été dévoilés. En 2017, le concours a été ajusté pour désigner un gagnant par direction ou par bureau, dans les catégories « professionnalisme » et « esprit d'équipe ».

Gagnants du Saguenay–Lac-Saint-Jean



Marie-Hélène Bouchard, gagnante dans la catégorie « Professionnalisme », au bureau du directeur général



Jimmy Côté, gagnant dans la catégorie « Professionnalisme », aux services administratifs régionaux



Claude Dussault, gagnant dans la catégorie « Professionnalisme », à la Direction de la gestion de la faune



Serge Gravel, gagnant dans la catégorie « Esprit d'équipe », à la Direction de la gestion de la faune



Jean Chouinard, gagnant dans la catégorie « Esprit d'équipe », à la Direction de la gestion des forêts



Richard Tremblay et Daniel Villemure, gagnants ex æquo dans la catégorie « Professionnalisme », à la Direction de la gestion des forêts



Dominic Fillion, gagnant dans la catégorie « Professionnalisme », à l'unité de gestion de Saguenay-Sud-et-Shipshaw



Emmanuelle Côté, gagnante dans la catégorie « Esprit d'équipe », à l'unité de gestion de Saguenay-Sud-et-Shipshaw



Philippe Houde, gagnant dans la catégorie « Professionnalisme », à l'unité de gestion de Mistassini



Cyrille Gagnon-Hurtubise, gagnant dans la catégorie « Professionnalisme », à l'unité de gestion de Roberval-et-Saint-Félicien



Marilyn Perron, gagnante dans la catégorie « Esprit d'équipe », à l'unité de gestion de Roberval-et-Saint-Félicien

Gagnants de la Côte-Nord



Linda Coulombe, gagnante ex æquo dans la catégorie « Professionnalisme », à la Direction de la gestion des forêts



Luc Hovington, gagnant ex æquo dans la catégorie « Professionnalisme », à la Direction de la gestion des forêts



Karine Blais-St-Laurent, gagnante ex æquo dans la catégorie « Professionnalisme », à l'unité de gestion des Escoumins-Forestville



Nicole Boulianne, gagnante ex æquo dans la catégorie « Professionnalisme », à l'unité de gestion des Escoumins-Forestville



Louise Boudreau, gagnante dans la catégorie « Professionnalisme », à la Direction de la gestion de la faune



Gilbert Hudon, gagnant dans la catégorie « Esprit d'équipe », à l'unité de gestion de Manicouagan-Outardes

Planification stratégique

Dans la section suivante, vous trouverez les résultats de la planification stratégique 2016-2018 de la Direction générale du secteur nord-est, pour les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

Celle-ci a été élaborée de manière à contribuer à l'atteinte d'objectifs provinciaux tout en intégrant les enjeux régionaux en matière de gestion des ressources forestières et fauniques.

Vous trouverez ci-dessous la reddition de comptes liée au degré d'atteinte des cibles de cette planification, pour les deux régions concernées pour les années 2016-2017 et 2017-2018.

PLAN STRATÉGIQUE 2016-2018

Direction générale du secteur nord-est, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

MISSION Assurer une gestion durable des forêts, de la faune et des parcs et favoriser l'apport économique de ces secteurs d'activité au profit des citoyens du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

VISION Une organisation compétente et mobilisée pour faire des forêts, de la faune et des parcs des secteurs d'avenir et créateurs de richesse pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord.

VALEURS • Compétence • Impartialité • Intégrité • Loyauté • Respect

ENJEUX	• Apport économique pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord • Pérennité des ressources	• Adaptabilité et diversification des secteurs forestier et faunique • Création d'emplois et disponibilité de la main-d'œuvre	• Acceptabilité sociale	• Conservation de la biodiversité	• Capacité de l'organisation à accomplir sa mission
ORIENTATION	1 Favoriser le développement d'un secteur forestier innovant, compétitif et diversifié	2 Accroître la création de richesse collective générée par la faune et ses habitats	3 Agir en collaboration avec les communautés régionales et autochtones	4 Contribuer à la protection de l'environnement et à la conservation de la biodiversité	5 Améliorer la performance organisationnelle

AXE	OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE
AXE - GESTION DURABLE ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES FORESTIÈRES	1. AMÉNAGER LA FORÊT DE FAÇON DURABLE EN CRÉANT UNE PLUS GRANDE RICHESSE COLLECTIVE	1.1 Élaboration de stratégies régionales de production de bois 1.2 Pourcentage des actions mises en place pour faire face à l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette 1.3 Taux moyen de réalisation des travaux sylvicoles prévus à la stratégie des plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2013-2018	1.1 CIBLES DGFO-02-09 : Stratégie régionale élaborée d'ici le 1 ^{er} avril 2017 RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE R02 – Élaborée 2017 et diffusion 2018 R09 – Cette activité se prolongera jusqu'en 2020 selon les travaux du comité provincial. 1.2 CIBLE DGFO-02 : 100 % des recommandations annuelles prévues au plan d'action régional TBE 2015-2020 en forêt publique réalisées RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE CIBLE DGFO-09 : 100 % des actions annuelles prévues à l'entente de principe sur la TBE sur la Côte-Nord réalisées RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE 1.3 CIBLE DGFO-02-09 : Moyenne annuelle cumulative supérieure ou égale à 95 % (incluant les superficies dont les écarts sont justifiés) RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE
AXE - GESTION DURABLE ET MISE EN VALEUR DES RESSOURCES FAUNIQUES	3. ACCROÎTRE LE POTENTIEL DE RÉCOLTE POUR LA CHASSE, LA PÊCHE ET LE PIÉGEAGE	3.1 Taux de participation aux plans de gestion en vue de l'exploitation du saumon atlantique, de l'omble de fontaine, de l'ours noir, du doré et du touladi 4. ACCOMPAGNER LES MANDATAIRES DE GESTION DES TERRITOIRES FAUNIQUES STRUCTURÉS	3.1 CIBLE DGFA-02-09 : 100 % RÉSULTAT : 100 % DE PARTICIPATION Note : Participation à tous les plans de gestion sur les espèces présentes dans chaque région respective. 4.1 CIBLE DGFA-02-09 : Plan régional de gestion du camping élaboré d'ici juillet 2016 RÉSULTAT : OBJECTIF ATTEINT Note : R09 - Plan fait en 2016, mais modification majeure en 2018.
AXE - PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS	6. FAVORISER LA PARTICIPATION ÉCLAIRÉE DES CITOYENS ET DES ACTEURS CONCERNÉS PAR LA GESTION DES RESSOURCES FORESTIÈRES ET FAUNIQUES	6.1 Nombre de moyens utilisés pour informer et échanger avec la clientèle (TLGIRT, bulletins, comités, table régionale faune, etc.) 6.2 Nombre de visites de consultation en ligne des plans d'aménagement forestier sur le site Web du Ministère 6.3 Nombre d'actions de communications externes réalisées dans le cadre des consultations publiques	6.1 CIBLE DGR-02 : 7 moyens ou + par année RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE Note : 2 TLGIRT, 3 tables opérationnelles, 3 comités avec les Premières Nations, 1 bulletin externe, 1 rapport annuel. 1 table régionale de la faune. CIBLE DGR-09 : 7 moyens ou + par année RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE Note : 3 TLGIRT, 3 tables opérationnelles, 8 pour le PADF, 7 pour la Convention de gestion territoriale et forestière, 1 bulletin externe, 1 rapport annuel, mécanismes autochtones : voir pt 7; 1 table faune, 1 table chevreuil sur Anticosti, etc. 6.2 CIBLE DGFO-02 : Maintien du nombre de visites (plus de 1 000) RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE : moyenne sup. à 1 000. CIBLE DGFO-09 : Maintien du nombre de visites (plus de 500) RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE : moyenne sup. à 900. 6.3 CIBLE DGR-02-09 : Un minimum de 3 actions publiques par région RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE Note : avis publics journaux et radios, communiqué, courriel aux partenaires et, selon les fois, entrevues radio.
AXE - PROTECTION ET CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES ET DES ESPÈCES	8. CONTRIBUER AU RÉTABLISSEMENT DES ESPÈCES DÉSIGNÉES COMME MENACÉES OU VULNÉRABLES (EMVS)	8.1 Participation au plan d'action provincial pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier 8.2 Taux de respect de la planification forestière opérationnelle en lien avec le plan pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier selon le plan en vigueur lors de l'année de référence	8.1 CIBLE DGR-02-09 : Participation à 100 % des comités provinciaux sur le dossier RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE, PARTICIPATION À 100 % DES COMITÉS TECHNIQUES Note : Au moins un représentant de la DGSNE à chacun des 6 comités techniques. 8.2 CIBLE DGFO-02-09 : Plan 100 % respecté annuellement (incluant les écarts justifiés) RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE
AXE - FAÇONS DE FAIRE EFFICIENTES	10. OPTIMISER LA PERFORMANCE DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE	10.1 Nombre et bénéfices des projets d'optimisation réalisés 10.2 Nombre et bénéfices des projets d'amélioration continue en technologies de l'information réalisés	10.1 CIBLE DGR-02-09 : Rendre compte RÉSULTAT : 8 PROJETS Note : Mise à niveau du SGE-ADF avec ISO14001:2015, implantation d'un système de gestion de la qualité dans les DGFA, clarification du processus de gestion des requêtes ministérielles, regroupement et uniformisation d'outils administratifs sur Sharepoint. Rédaction de processus d'avis internes faune/forêt, de suivi des autorisations avec la DPF, de suivi de la garde d'animaux en captivité avec la DPF, mise en place d'un SGQ style ISO. 10.2 CIBLE DGR-02-09 : Rendre compte RÉSULTAT : 2 PROJETS Note : Création de boîtes courriel destinées aux demandes faune et forêt. Mise en ligne des PRAN sur le site Internet du MFFP.

PLAN STRATÉGIQUE 2016-2018

Direction générale du secteur nord-est, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

ORIENTATION	1	2	3	4	5
	Favoriser le développement d'un secteur forestier innovant, compétitif et diversifié	Accroître la création de richesse collective générée par la faune et ses habitats	Agir en collaboration avec les communautés régionales et autochtones	Contribuer à la protection de l'environnement et à la conservation de la biodiversité	Améliorer la performance organisationnelle
	<p>1.4 Pourcentage d'UA dont la planification des activités de récolte comporte 200 % de travaux planifiés et harmonisés en continu conformément à l'entente MFFP/CIFQ (excluant les UA sans garantie d'approvisionnement)</p> <p>CIBLE DGFO-02 : 100 % (7/7 en 2016, 2017) RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE</p> <p>CIBLE DGFO-09 : 100 % des UA (4/4) RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE</p> <p>1.5 Ratio de PAFIT 2018-2023 élaboré</p> <p>CIBLE DGFO-02 : 4/4 d'ici le 1^{er} avril 2018 RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE</p> <p>CIBLE DGFO-09 : 5/5 d'ici le 1^{er} avril 2018 RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE</p> <p>1.6 Ratio d'UA respectant les cibles de vérification établies au plan de suivi et de contrôle régional (excluant les UA sans garantie d'approvisionnement)</p> <p>CIBLE DGFO-02 : 7/7 en 2016 et 2017 RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE</p> <p>CIBLE DGFO-09 : 5/5 en 2016 et 2017 RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE</p> <p>Note : Les plans de contrôles régionaux ont été suivis et respectés dans toutes les UA.</p>	<p>4.2 Nombre de projets fauniques de développement ou de consolidation ayant bénéficié d'un accompagnement du Ministère</p> <p>CIBLE DGFA-02-09 : 3/région/année RÉSULTAT : R02 : CIBLE PARTIELLEMENT ATTEINTE : 2 projets par année R09 : CIBLE ATTEINTE : 4 projets ou plus par année</p> <p>AXE - FINANCEMENT DU SOUTIEN AUX ACTIVITÉS FAUNIQUES</p> <p>5. CONSOLIDER LE FINANCEMENT DU SECTEUR</p> <p>5.1 Mise en œuvre du processus provincial d'émission d'avis et de permis fauniques</p> <p>CIBLE DGFA-02-09 : Processus fonctionnel d'ici l'entrée en vigueur du Règlement RÉSULTAT : OBJECTIF ATTEINT</p> <p>5.2 Nombre de projets fauniques réalisés grâce à du financement externe</p> <p>CIBLE DGFA-02 : au moins 2 projets/année RÉSULTAT : CIBLE PARTIELLEMENT ATTEINTE : 1 projet par année</p> <p>CIBLE DGFA-09 : au moins 1 projet/année RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE : 2 projets financés par Hydro Québec</p>	<p>6.4 Taux de participation des intervenants aux tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)</p> <p>CIBLE DGFO-02-09 : 100 % des rencontres avec quorum RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE</p> <p>6.5 Nombre de consultations publiques et autochtones réalisées sur la planification forestière (PAFIO [opérationnels], PAFIT [tactiques])</p> <p>CIBLE DGFO-02-09 : 1 consultation publique et 1 consultation autochtone par PAFI RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE ET DÉPASSÉE</p> <p>Note : 2/année ou +. R09 : 2 pour la planification d'Anticosti</p> <p>6.6 Nombre de participations aux activités de sensibilisation au domaine de la faune à la suite d'une demande de partenaires</p> <p>CIBLE DGFA-02-09 : Rendre compte RÉSULTAT : DGFA-02 : 5 ACTIVITÉS, DGFA-09 : PARTICIPATION À 100 % DES DEMANDES DE PARTENAIRES</p> <p>Note : R02 - 1 rencontre sur les EMVS et SFI, 4 à la demande de maisons d'enseignement supérieur</p> <p>7. MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES RELATIONS HARMONIEUSES AVEC LES NATIONS ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES</p> <p>7.1 Nombre et nature des interventions et des partenariats complétés ou en cours</p> <p>CIBLE DGR-02-09 : Rendre compte RÉSULTAT : 2016 – R02 : 13 rencontres, R-09 : 32 rencontres et 5 ententes socioéconomiques 2017 - R02 : 10 rencontres, R-09 : 11 rencontres et 8 ententes socioéconomiques DGFA-02 : 1 projet en 2016-2017 DGFA-09 : 3 partenariats</p> <p>7.2 Nombre de projets soutenus qui favorisent le développement socioéconomique des Autochtones</p> <p>CIBLE DGR-02-09 : Production d'un bilan annuel par région RÉSULTAT : 2016 – R02 : 5, R-09 : N/D* 2017 – R02 : 5, R-09 N/D*, *Voir section Aide financière DGFA-02 : 2 projets pour 2016-2018 DGFA-09 : 2 ententes socioéconomiques</p>	<p>8.3 Actions réalisées ou en cours de réalisation pour le rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables</p> <p>CIBLE DGFA-02-09 : Rendre compte RÉSULTAT : Note : DGFA-02 : Actions en cours pour au moins 6 espèces. Publication d'un portrait régional des EMVS. DGFA-09 : Bilan de participation aux projets provinciaux fait chaque année.</p> <p>8.4 Nombre de projets réalisés ayant contribué à cartographier et à protéger des habitats d'espèces menacées ou vulnérables en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune</p> <p>CIBLE DGFA-02-09 : Rendre compte RÉSULTAT : DGFA-02 : Présence confirmée de la grive de Bicknell sur les monts Valin DGFA-09 : Bilan fait, aucune nouvelle cartographie</p> <p>9. RÉDUIRE L'IMPACT NÉGATIF DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE) ET DES MALADIES POUVANT AFFECTER LA FAUNE, LES FORÊTS ET LES CITOYENS</p> <p>9.1 Participation aux plans provinciaux sur les mesures de lutte intégrée</p> <p>CIBLE DGFO-02-09 : Production d'un bilan de participation par année par région RÉSULTAT : Participation au plan d'action sur les poissons-appâts et la carpe asiatique</p> <p>9.2 Élaboration d'un portrait des risques et impacts potentiels des EEE pouvant affecter la faune régionale</p> <p>CIBLE DGFA-02-09 : Portrait régional réalisé d'ici le 31 mars 2018 RÉSULTAT : CIBLE NON ATTEINTE, REPORTÉ EN 2020</p>	<p>AXE - GESTION STRATÉGIQUE DES RESSOURCES HUMAINES</p> <p>11. FAVORISER LA MOBILISATION DU PERSONNEL ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</p> <p>11.1 Réalisation et bénéfices des plans sectoriels de mobilisation</p> <p>CIBLE DGR-02-09 : 75 % des actions prévues aux plans d'action de la DGSNE sur le climat de travail réalisées d'ici le 31 mars 2017 et 90 % d'ici le 31 mars 2018 RÉSULTAT R02 : CIBLE ATTEINTE 2016-2017 : 13 actions sur 18 (72 %) 2017-2018 : 15 actions sur 18 (83 %) RÉSULTAT R09 - CIBLE ATTEINTE Minimum 4 projets par année</p> <p>11.2 Taux d'évaluation du rendement des employés</p> <p>CIBLE DGR-02-09 : 80 % en 2016-2017 et 90 % en 2017-2018 RÉSULTAT : CIBLE NON ATTEINTE</p> <p>11.3 Rencontres annuelles du directeur général avec les employés</p> <p>CIBLE DGR-02-09 : 1/région/année RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE Note : Alternance d'une rencontre régionale et d'une tournée des bureaux par le directeur général. Moyenne d'appréciation générale « satisfaisant ou très satisfaisant » : R-02 : 88 % en 2016 et 2017 R-09 – 2016 : N/D. 2017 : 92,5 %</p>
	<p>AXE - INNOVATION ET PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE</p>				
	<p>2. SOUTENIR LA DIVERSIFICATION DES PRODUITS FABRIQUÉS PAR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE</p> <p>2.1 Réalisation d'un portrait des besoins du secteur industriel forestier et des opportunités de développement selon les ressources disponibles</p> <p>CIBLE DGFO-02-09 : Portrait régional réalisé d'ici le 31 mars 2018 RÉSULTAT : CIBLE ATTEINTE.</p> <p>Note R02 : Portrait existant, mais ayant besoin d'une mise à jour.</p>				

PLAN STRATÉGIQUE 2016-2018

Direction générale du secteur nord-est, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Liste des sigles et acronymes utilisés

02	Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
09	Région de la Côte-Nord
CIFQ	Conseil de l'industrie forestière du Québec
DGFo	Direction de la gestion des forêts
DGFa	Direction de la gestion de la faune
DGR	Direction générale régionale
DGSNE	Direction générale du secteur nord-est
EEE	Espèce exotique envahissante
EMVS	Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
PADF	Programme d'aménagement durable des forêts
PAFI	Plan d'aménagement forestier intégré
PAFIO	Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
PAFIT	Plan d'aménagement forestier intégré tactique
SEG	À des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune
SFI	<i>Sustainable Forestry Initiative</i>
TBE	Tordeuse des bourgeons de l'épinette
TLGIRT	Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire
UA	Unité d'aménagement

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 